

**Perceptions, défis et réalités de l'apprentissage des langues
régionales dans le contexte de la mondialisation**

Sandra Caudal

**Department of Languages and Applied Linguistics (French)
School of Humanities and Creative Arts
Faculty of Education, Humanity and Law
Flinders University**

**Submitted in partial fulfilment of the Master of Language Studies,
(July 2017)**

Supervisor : Associate Professor Eric Bouvet

Declaration

I certify that this work does not incorporate without acknowledgement any material previously submitted for a degree or diploma in any university and that to the best of my knowledge and belief it does not contain any material previously published or written by another person except where due reference is made in the text.

Sommaire

| | |
|---|------|
| 1. Résumé | p 4 |
| 2. Introduction | p 5 |
| 3. Chapitre 1 : la mondialisation | p 8 |
| 4. Chapitre 2 : les langues régionales de France | p 13 |
| 5. Chapitre 3 : La presse et les défis de l'enseignement des langues régionales | p 20 |
| 6. Chapitre 4 : Les défis de l'enseignement des langues régionales : Documents d'études et recherches universitaires. | p 26 |
| 7. Chapitre 5 : L'enseignement des langues régionales à travers l'analyse des commentaires en ligne : une étude qualitative..... | p 39 |
| 8. Chapitre 6 : Conclusion | p 54 |
| 9. Bibliographie | p 59 |
| 10. Annexes | p 63 |

Résumé

Ce mémoire traite de l'enseignement des langues régionales de France, des sentiments contradictoires que ces dernières suscitent, et de l'impact des perceptions négatives sur le maintien et la transmission de ces langues. Nous aborderons le rôle de l'histoire et étudierons les facteurs économiques, sociaux et politiques qui ont influencé le déclin des langues. Les lents progrès de la politique linguistique, et le succès tout relatif de l'apprentissage des langues régionales à l'école seront également évoqués.

Cette étude s'est effectuée avec la mondialisation en arrière-plan, elle présente une réflexion sur ce qu'elle représente exactement dans le contexte linguistique français. Depuis les années 90, la mondialisation a été responsable de la perte de nombreuses langues et dialectes dans le monde, et une étude sur son impact à l'étranger et en France sera effectuée.

L'analyse documentaire révélera que les recherches universitaires dans l'enseignement des langues régionales sont peu abondantes. De même, la presse aborde peu le sujet. Quant aux Français, s'ils veulent en grande majorité une reconnaissance des langues régionales, ils se déclarent pourtant hostiles à leur enseignement. Le point focal du mémoire est une étude de la source de cette contraction. Cette étude s'est effectuée à travers la collecte d'opinions en ligne, sur les sites internet de quotidiens connus et respectés, tels que Le Monde, Le Figaro, et L'Express.

Introduction

Les langues régionales de France sont en danger d'extinction. De moins en moins transmises aux enfants, leur déclin est rapide. Un nombre de facteurs interviennent dans la fragilisation des langues régionales et par conséquent, tous les espoirs sont mis dans leur enseignement.

L'enseignement cependant est-il la seule solution ? Plus d'étudiants aujourd'hui choisissent des langues régionales en option mais leur nombre est encore faible en comparaison à la perte naturelle des locuteurs. La France n'est pas seule face à ce problème du déclin des langues minoritaires et régionales, et de nombreux linguistes et chercheurs mettent en cause la mondialisation. Celle-ci pourtant n'est pas un phénomène nouveau, et à travers l'épopée humaine, plusieurs ères de mondialisations sont évidentes, toutes ayant pour but de rapprocher le monde afin de faciliter les échanges, la communication, le commerce, mais aussi pour faciliter l'expansion coloniale et la conquête de nouveaux territoires. Notre ère de mondialisation a débuté dans les années 1990 et a poussé au développement de sa langue dominante, l'anglais. Avec l'aide des médias et en particulier de l'Internet, l'anglais s'est diffusé aux quatre coins du globe. Très vite le doigt est pointé sur celle-ci pour expliquer la perte des langues minoritaires des petites communautés dans le monde. Celles-ci choisissent l'anglais pour des raisons économiques. Adoptée comme *lingua franca* dans le monde entier, l'anglais s'installe aux quatre-coins du monde. Linguistiquement en France, l'on voit que la liste des anglicismes s'allonge sans cesse, et une des questions à poser est de savoir si l'anglais fait réelle concurrence aux langues régionales, tout au moins dans les écoles. C'est ce que nous avons voulu étudier ici.

L'un des effets positifs de la mondialisation cependant est justement cette nouvelle prise de conscience du danger qu'encourent les langues minoritaires. Le thème fait débat et l'Unesco s'implique avec la volonté de les sauver. C'est ainsi que la Charte des langues minoritaires ou régionales a été créée. Certains gouvernements ont également mis en place des mesures pour revitaliser et sauver les langues en proposant des programmes de sauvegarde de leur patrimoine linguistique. Si de nombreux pays ont signé la Charte, la France, elle, ne l'a toujours pas ratifiée. En effet, les langues régionales en France représentent un épineux problème idéologique et politique.

Les langues régionales en France font l'objet de vifs débats. L'opinion publique est divisée quant à l'importance de les maintenir. L'étude des langues régionales et de leur place dans la société française est parcourue de difficultés. L'une d'entre elles est de trouver assez de données récentes

par exemple. Quand on les obtient, celles-ci peuvent se révéler contradictoires. Les problèmes et défis auxquels sont confrontées nos langues régionales sont nombreux et complexes et il est désormais difficile de maintenir et sauvegarder celles-ci. Bien qu'historiquement la France ait évolué avec une grande diversité de langues, la situation aujourd'hui est grave : l'avenir des langues régionales est fortement menacé.

Afin de comprendre la situation de précarité actuelle des langues régionales, il est important d'évaluer le poids de l'histoire dans leur déclin. Or, les siècles passés nous montrent qu'une réelle tentative d'éradication des langues régionales en France a eu lieu et celle-ci a continué jusqu'au début du XXème siècle. Le français s'est très rapidement imposé comme la langue du progrès, de la civilisation et de l'avenir. C'est durant la Révolution Française que s'est amorcée la lente mort des parlers régionaux. Il semblait alors impératif d'unifier un pays divisé, et cette unification s'est faite par l'imposition de la langue française sur tout le territoire. Dès lors, l'indivisibilité de la République est devenue une idéologie et toute tentative de revendication d'une identité linguistique s'est apparenté à une tentative de séparatisme. A l'école, il y a encore quelques décennies, on prenait grand soin de punir les élèves qui s'exprimaient dans leur idiome régional. Les patois étaient jugés grotesques, sans avenir et sans place dans une société où le français s'est imposé en France et a rayonné dans le monde entier. Il faut attendre les années 1990 et la nouvelle ère de mondialisation pour que se pose enfin la question de la survie des langues régionales. Après des siècles de répression, on commence à penser avec nostalgie aux parlers régionaux que l'on entend de moins en moins, et de les revendiquer comme patrimoine linguistique.

La mondialisation a donc remis au goût du jour les revendications linguistiques de certaines régions de France, soucieuses d'affirmer une identité plurilinguiste dans un monde où l'anglais prend de plus en plus d'importance, et où la culture s'uniformise. Le gouvernement français prend bien soin de lutter contre l'influence de l'anglais et prend des mesures pour tenter de freiner et d'enrayer les anglicismes dans la langue française. Il semblerait cependant que le gouvernement se bat sur deux fronts et contre plusieurs langues : non seulement contre l'anglais mais aussi contre les parlers régionaux de France.

Grâce à la pression populaire et les organisations linguistiques, la loi Deixonne donne la permission d'enseigner les langues régionales. L'enseignement des langues régionales n'est pas obligatoire mais depuis 1999, on observe une hausse du nombre d'élèves qui les apprennent. L'alsacien, l'occitan, le breton, le catalan, et le corse, sont effectivement les langues régionales les plus enseignées.

Cependant, même si l'on s'aperçoit que l'enseignement de ces langues augmente, il est important de préciser que sur les 12 millions d'élèves que comptait l'année 2005, les apprenants des langues régionales ne représentaient que 3 % de la population estudiantine (Moal, 2009, p 6).

Même si le nombre d'étudiants augmente, l'attitude des Français quant à l'enseignement des langues régionales est cependant ambiguë. Comme nous allons l'observer dans les prochains chapitres, une curieuse contradiction existe : les Français aiment leurs langues régionales mais sont paradoxalement hostiles à leur enseignement. Nous avons voulu enquêter sur les raisons de cette contradiction.

Ce mémoire est axé autour de six chapitres : le premier étudiera la mondialisation et ses effets positifs et négatifs sur les langues minoritaires dans le monde tandis que le deuxième se penchera sur les langues régionales en France. Le troisième chapitre passera en revue la contribution de la presse au débat sur l'enseignement des langues régionales. Le quatrième sera consacré aux recherches universitaires faites dans ce domaine à l'issue duquel nous dégagerons notre question de recherche. Le cinquième chapitre sera dédié à la présentation d'un corpus d'opinions d'internautes français concernant les langues régionales, à travers leurs commentaires en ligne. Finalement, le sixième et dernier chapitre consistera en une discussion concernant les perceptions, défis et réalité de l'enseignement des langues régionales en France. Nous avons voulu placer ce thème dans le contexte de la mondialisation qui est un thème d'actualité. Au début de cette étude, j'étais d'avis que la mondialisation n'avait aucun impact sur les langues régionales en France, et que seule la politique linguistique de la France était en cause. Il a fallu revoir ces deux hypothèses au vu des données recueillies dans le cadre de cette étude. Celles-ci se sont révélées intéressantes ; en effet, l'on s'aperçoit que le sujet de l'enseignement des langues régionales fait partie d'un système sociétal complexe, influencé par des considérations économiques et politiques, mais aussi par l'amour des langues et leur mépris, par l'indifférence qu'elles suscitent et aussi la peur et l'espoir qu'elles inspirent.

Chapitre 1

La mondialisation

La mondialisation génère aujourd'hui de multiples craintes relatives à l'identité, à l'économie et à la politique linguistique des nations. Si les bénéfices de la mondialisation impliquent une plus grande ouverture sur le monde, un partage des connaissances et le rassemblement des cultures, certains dénoncent le nivellement culturel et linguistique qu'elle provoque. L'anglais, en particulier, langue de la mondialisation, est souvent tenue responsable de la disparition de certaines langues majoritaires et minoritaires. L'anglais règne désormais aux quatre coins du monde grâce à la révolution des technologies et des communications. Ce chapitre s'articule autour de deux parties : la mondialisation et ce qu'elle représente, et les langues dans le monde. L'impact positif et négatif de la mondialisation sur les langues ainsi que l'influence de la mondialisation sur les langues régionales de France vont être étudiés.

1. Qu'est-ce que la mondialisation ?

Brunel (2007) définit la mondialisation comme « l'intégration planétaire des phénomènes économiques, financiers, écologiques et culturels », ou la « création d'un espace mondial interdépendant ».

Phénomène complexe, la mondialisation engendre des perceptions tantôt positives, tantôt négatives (Ait-Mokhtar, 2012, p 18). Une définition de ce terme dépend de l'aspect de la mondialisation sur lequel l'on se concentre. Les linguistes, historiens et économistes ont des opinions divergentes quant à l'impact de la mondialisation sur les langues. La mondialisation que l'on vit aujourd'hui trouve ses origines au début des années 1990 et s'est accélérée en raison de la révolution des nouvelles technologies de communication (Dumas, 2004, para 6). Pour un grand nombre de personnes, la mondialisation est surtout une mondialisation financière et économique (Brunel, 2007, para 11).

La mondialisation est-elle globalement bénéfique à l'humanité ? Sur le plan économique elle aurait un impact négatif considérable selon certains chercheurs tels que Ait-Mokhtar (2012), Dumas (2004) et Brunel (2007). La croissance entre les pays industrialisés et ceux en voie de développement est inégalement répartie (Ait-Mokhtar 2012, p 18). Sur le plan social, la mondialisation creuse encore plus les inégalités et un plus fort écart entre riches et pauvres peut être observé (Brunel 2007, para

16). Sur le plan culturel, l'on observe un nivellement linguistique et les cultures les plus vulnérables sont marginalisées (Dumas, 2004, para 8).

Pour d'autres chercheurs cependant, la mondialisation se révèle positive et bénéfique. Selon Anne O. Krueger, première directrice générale adjointe du Fonds Monétaire International (FMI), la mondialisation a des bienfaits que l'on a trop tendance à oublier et elle met en garde contre un dangereux retour au protectionnisme (Krueger, 2003). La croissance économique que l'on vit aujourd'hui a été la plus rapide de l'histoire ; cette croissance économique a permis l'établissement de nouvelles démocraties (Krueger, 2003). D'autres bénéfices incluent l'échange et la diffusion de la connaissance (Dumas, 2004, para 8), le rapprochement des pays et des continents, des liens plus étroits avec les cultures éloignées et les progrès de la communication (Houtart, 2007, para 1).

En France, on observe plutôt un rejet de la mondialisation. Les Français tiennent la mondialisation pour responsable du chômage et les délocalisations (Fontan, 2013, p14). De même, la croissance économique de certains pays émergents tels que la Chine, l'Inde ou le Brésil est perçue négativement pour les entreprises françaises (Fontan, 2013, p14).

L'anglais

Avec la mondialisation, il est devenu important, sinon nécessaire, d'adopter une langue commune pour faciliter les échanges et le commerce à l'échelle mondiale (Garland, 2006, p31). *Lingua franca* de la mondialisation, l'anglais est devenu indispensable pour être compétitif sur le plan international (Majidi 2006, p33). Majidi (2006) ajoute qu'il est la seule langue qui est plus parlée en langue seconde qu'en langue maternelle. Trois facteurs ont favorisé la diffusion de l'anglais en tant que langue globale : la mondialisation, le marché de l'emploi et les technologies de communication (Majidi 2006, p33). Dans le monde, l'anglais est la langue officielle de 61 états (Deschamps, 2002, section 2).

En France, l'anglais possède un statut ambigu. Certains le rejettent, d'autres l'apprécient. Ainsi, le linguiste français Claude Hagège perçoit l'anglais comme une menace car il domine non pas par agressivité comme d'autres langues ont pu le faire jadis, mais par l'ouverture et les contraintes des lois du marché (Deschamps, 2002, section 3). Au fil des lectures de documents de recherche, on observe que pour certains chercheurs tels que Majidi (2006), l'anglais n'est qu'une *lingua franca* qui ne comporte que des bénéfices tandis que pour d'autres, tels que David Crystal (2003), l'essor de l'anglais peut précipiter la mort d'autres langues.

2. Les langues dans le monde et la mondialisation

Les langues dans le monde

La disparition des langues minoritaires n'est pas seulement un problème lié à notre époque. Depuis l'antiquité, les langues parlées par les classes dirigeantes ont naturellement remplacé celles des populations locales, à l'instar du français qui a remplacé toutes les langues parlées en France, ou avant elle, le latin qui a remplacé le gaulois.

Une langue porte en elle l'histoire et l'héritage d'une culture (Prys Jones, 2013, p 4). Dans le cas des langues indigènes orales, leur extinction signifierait une perte irrémédiable d'importantes informations et de connaissances (Majidi, 2006, p33). Certains linguistes les apparentent à la perte d'une espèce animale ou végétale. Considérons un moment le patrimoine immense laissé par les anciens Egyptiens. Leur langue ayant disparue, la connaissance des hiéroglyphes s'est perdue et, sans cette écriture, 5000 ans d'histoire et d'épopée égyptienne a été réduite à néant. Il a fallu attendre le dix-neuvième siècle et Champollion, pour que l'écriture soit enfin déchiffrée et pour que la lumière se fasse sur une extraordinaire période de l'histoire humaine. Une langue, c'est une identité, un héritage, une trace du passage d'une culture et une contribution à l'évolution de l'être humain.

On recense actuellement dans le monde 7 105 langues vivantes, dont 1481 en danger et 906 en voie de disparition. Il est estimé que la moitié des langues disparaîtront d'ici la fin du siècle (Majidi, 2006, p33).

Effets négatifs de la mondialisation

Les médias et l'économie globale peuvent changer les cultures et réduisent le nombre de langues parlées dans le monde (Garland, 2006, p32). La mondialisation tend à uniformiser en faisant adopter une culture et langue communes (Prys Jones, 2013, p4). Lorsque l'indépendance des petites communautés traditionnelles diminue, les effets globalisants sur leur langue se font ressentir (Ostler, 2008, para18). Les locuteurs d'une langue minoritaire apprennent une langue majoritaire pour bénéficier des avantages liés aux affaires et aux savoirs (Garland, 2006). Les langues cessent d'être parlées quand leurs locuteurs ne perçoivent plus leur valeur économique et cessent de les transmettre à leurs enfants (Prys Jones, 2013, p4).

La mondialisation peut favoriser la concurrence entre les langues (Dumas, 2004, para 7). Les échanges économiques augmentant, le contact entre les langues augmente également, faisant pression sur les langues minoritaires (Dumas, 2004, para 7). Les langues minoritaires font place aux langues globales telles que l'anglais, le français, le mandarin ou l'espagnol. Mais c'est l'anglais, langue de la mondialisation, qui est particulièrement mis en cause. En effet, l'anglais a eu des effets néfastes sur certaines langues minoritaires, telles les langues aborigènes d'Australie par exemple (Majidi, 2006, p33). L'invasion du pays, les massacres, les maladies, et l'utilisation souvent forcée de l'anglais, ont mené à une situation où les langues australiennes ont soit disparu, ou sont dangereusement menacées. En effet, 90% de ces langues sont sur le point de disparaître (Majidi, 2006, p33).

Effets positifs de la mondialisation sur les langues

La mondialisation peut être bénéfique pour les langues. Avec les technologies de communication, il est plus aisé que jamais d'alerter le monde quant au statut fragile d'une langue. Par conséquent, une nouvelle prise de conscience prend place et facilite l'échange des idées pour le maintien et la reprise des langues. C'est le cas par exemple du gallois, du maori et de l'hawaïen (Ostler, 2008, p3).

Depuis les années 90, de nombreuses mesures ont été adoptées pour ralentir le déclin des langues, les promouvoir et reconnaître certaines minorités culturelles et linguistiques (Ostler, 2008, p3). Ainsi, en 2008, le gouvernement japonais a officiellement reconnu le peuple autochtone ainu (Onishi, 2008), et en Australie, le gouvernement de Kevin Rudd a formellement offert ses excuses pour la maltraitance du peuple Aborigène (Australian Government, 2008). En 1992 en Europe, la Charte Européenne des Langues Régionales ou minoritaire a vu le jour, visant à protéger et promouvoir les langues minoritaires d'Europe (Viaut, 2002, p9). L'UNESCO a mis en place le programme des langues en danger. Elle vise à maintenir ou revitaliser les langues maternelles et assurer leur transmission aux générations suivantes.

Europe et Charte européenne

En Europe, selon Merion Prys Jones (2013), 23 langues sont officiellement reconnues, il existe également plus d'une soixantaine de langues minoritaires ou régionales dont 5 semi-officielles

(catalan, galicien, basque, gaélique écossais, irlandais). Ces langues régionales subissent les pressions des langues majoritaires telles que l'anglais, le français et l'espagnol castillan (Garland, 2006, p32), leur avenir dépendant des mesures que les gouvernements veulent bien prendre. Ainsi le catalan, banni sous le régime de Franco, est désormais la langue officielle de la Catalogne et est utilisé pour le gouvernement, le commerce, la culture et l'éducation (Garland, 2006, p34).

Afin de combattre les effets de la mondialisation et promouvoir les langues minoritaires en Europe, le Conseil de l'Europe a créé en 1992 *La Charte des Langues Minoritaires ou Régionale* (Prys Jones, 2013, p5). Ce traité consiste en une série de mesures à appliquer. Sur les 98 mesures proposées, 35 mesures au minimum doivent être appliquées pour chacune des langues utilisées à l'intérieur d'un pays (Ministère de la Culture, 1999). A ce jour 18 pays ont signé et ratifié la Charte mais la France ne l'a jamais ratifiée (De Montvalon, 2015).

En somme, nous pouvons dire que la mondialisation a certes eu des effets négatifs sur certaines communautés tandis que d'autres ont bénéficié d'une nouvelle ouverture sur le monde et de nouvelles opportunités. Linguistiquement parlant, l'anglais s'est propagé très rapidement dans le monde, particulièrement depuis la mondialisation amorcée dans les années 90. Ceci est particulièrement dû aux nouvelles technologies d'information et de communication. L'anglais est la langue la plus parlée du monde et elle s'est imposée comme la langue de la diplomatie, de la politique, de l'économie, des technologies et des sciences. Certains chercheurs ont argué que l'anglais est une menace pour certaines langues minoritaires. Dans le cadre des langues régionales de France, où toutes sont en danger, nous trouvons-nous dans une situation analogue ? Le chapitre suivant se concentre sur celles-ci.

Chapitre 2

Les langues régionales de France

Le chapitre précédent a fait un bilan des effets positifs et négatifs de la mondialisation sur les langues minoritaires dans le monde et l'on se demande s'il en est de même pour les langues régionales de France. La politique linguistique de la France est complexe et le sujet des langues régionales polarise aujourd'hui les Français. Si certains appellent à une plus grande diversité linguistique et à des programmes pour en assurer la survie, d'autres manifestent une grande hostilité à leur encontre. En effet, les langues régionales s'opposent au principe d'indivisibilité de la république et posent un problème gouvernemental, social, politique, économique et culturel qu'il est difficile de résoudre. Ce chapitre se divise en quatre parties. La première se penche sur l'histoire linguistique de la France, la deuxième sur sa politique, la troisième traitera de l'attachement aux régions, tandis que la quatrième et dernière partie traitera de l'enseignement des langues régionales. Du fait de la portée limitée de ce mémoire, nous allons uniquement nous concentrer sur les langues régionales du territoire français et exclure celles parlées dans les départements et territoires d'Outre-mer.

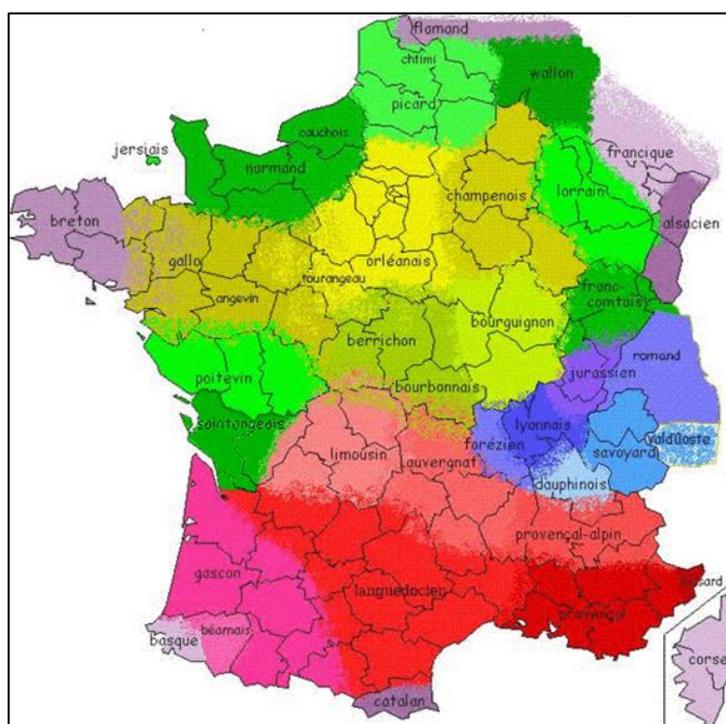


Fig 1 : Carte des langues régionales de France

<http://www.cartesfrance.fr/geographie/cartes-france-sociales/carte-langue-regionale.html>

1. Le poids de l'histoire

La France hérite, de par son histoire, d'une grande diversité de langues régionales. Créées par le contact entre populations et par les conquêtes, chaque langue porte en elle la trace de ses origines. Colonisée tout d'abord par les Celtes (qui deviennent Gaulois), la France subit tout au long de son histoire une conquête linguistique en même temps que militaire.

En envahissent la Gaule, les Romains apportent avec eux le latin, langue que petit à petit, les Gaulois adoptent et transforment. Tel est le succès de cette langue qu'elle remplacera le gaulois. En France, issues du latin vulgaire, les langues gallo-romaines prennent forme et évoluent différemment selon les régions. Au nord de la Loire, cette base latine subit les influences des langues germaniques et devient les dialectes d'Oïl, tandis qu'au sud, les parlers d'Oc restent plus proches de la langue latine, moins influencés par les conquêtes des peuples du nord et de l'est. Quand la monarchie capétienne s'établit et s'affirme, le français s'impose pour des raisons économiques et politiques (Académie Française, 2016).

2. La politique linguistique : un bilan

En août 1539, l'ordonnance de Villers-Cotterêts décrétée par François Ier fait imposer le francien dans tous les domaines savants, administratifs et cléricaux, supplantant ainsi le latin (Académie Française, 2016). Le français devient une langue de pouvoir, un instrument politique, juridique et littéraire. Cette unification linguistique s'amplifie suite à la Révolution de 1789, et cette époque signale le début du long déclin des langues régionales. Ainsi, la loi du 2 thermidor de l'An II impose le français et fait guerre aux langues régionales. La III^{ème} république, elle, interdit l'usage des langues régionales à l'école (Harguinderguy & Pasquier, 2010, p79-80). Celles-ci deviennent rapidement un symbole d'ignorance et de passéisme, ennemies de la modernité.

On observe aujourd'hui une nouvelle prise de conscience du danger qu'encourent les langues régionales de France. Celle-ci n'est cependant pas nouvelle. Déjà en 1852, Adolphe Breulier mentionnait l'importance de la publication d'un recueil de poésies populaires de France, louant l'initiative gouvernementale qui permettrait à cet ouvrage de voir le jour (Breulier, 1852-1853, p 493). Celui-ci était d'avis que si rien n'était fait, les patois disparaîtraient. Il rapportait avec ferveur les propos de M. Duméril :

Il est facile de le prévoir, bientôt les patois auront complètement disparu : beaucoup de mots employés encore par les pères ne sont déjà plus intelligibles pour les enfants et l'on doit se hâter de les recueillir si l'on porte quelque intérêt aux origines de la langue.

Les langues régionales se sont vues l'objet de fortes discriminations et de réelles tentatives d'éradication. Ainsi, en 1794 :

Le fédéralisme et la superstition parlent bas-breton, l'émigration et la haine de la république parlent allemand ; la contre-révolution parle italien et le fanatisme parle basque. Cassons ces instruments de dommage et d'erreur (Arnaud, 2012, para.3).

Les écoles ne sont pas demeurées en reste. Jusqu'au milieu du XXe siècle on punissait encore les enfants surpris à parler en breton ou en occitan (Arnaud, 2012, para.9). Il faut attendre 1952 pour que s'amorce la protection des langues régionales avec la Loi Deixonne. Celle-ci vise à les protéger ces dernières tout en défendant la langue française. Pour la première fois, il y a une reconnaissance officielle des langues régionales et de leur importance (Université Laval, 2017). Ainsi Article 1^{er} de cette loi stipule :

Le Conseil Supérieur de l'Education nationale sera chargé dans le cadre et dès la promulgation de la présente loi, de rechercher les meilleurs moyens de favoriser l'étude des langues et dialectes locaux dans les régions où ils sont en usage.

Aujourd'hui abrogée, La loi Deixonne a fait place à la loi Bas-Lauriol en 1975, puis à la loi Toubon en 1994 (Université Laval, 2017).

Avec la mondialisation des années 1990, un phénomène planétaire nouveau prend racine. Le faisceau se braque sur les langues minoritaires et régionales et l'on s'inquiète de l'ampleur que prend l'anglais. De nombreuses publications voient le jour, de nombreux colloques s'organisent et l'Unesco intervient. En 2008, le gouvernement français a ajouté dans la Constitution Française : « Les langues régionales appartiennent au patrimoine de la France » (article 75-1). Même si des efforts importants ont été faits pour reconnaître et maintenir les langues régionales, celles-ci ne cessent de décliner. Une enquête de l'Insee (1999), a montré que les langues régionales sont en nette régression. Avant 1930, une personne sur quatre parlait une langue régionale. En 1970, c'était une personne sur vingt (Sciences Humaines, 2001). Un rapport soumis à la ministre de la culture, Aurélie

Filippetti, montre que la raison de ce déclin est «l’extinction croissante de la transmission familiale» et la mobilité géographique (Delpix 2013, paragraphe 2).

Les langues régionales divisent aujourd’hui les Français. Les défenseurs des langues régionales se voient accusés de volontés antirépublicaines (Alen-Garabato & Cellier, 2009, para.2). Pour leurs opposants, les langues régionales sont associées à un repli sur soi et une atteinte à la notion d’indivisibilité de la république (Arnaud, 2012, para.2). Les craintes sont nombreuses : revendications linguistiques à des fins idéologiques, discriminations entre locuteurs de langues régionales et non-locuteurs de celles-ci, critères d’embauches ethnolinguistiques, etc. (Arnaud 2012, paragraphe 18). Nombreux sont ceux qui ne sont pas favorables à la promotion des langues régionales.

3. Attachement aux régions

Si l’on désire étudier l’importance des langues régionales, il est important de se pencher en premier lieu sur les régions elles-mêmes. Dans son article *Identités régionales et aspirations politiques : l’exemple de la France d’aujourd’hui*, Dargent (2001), fait état des statistiques sur l’attachement des français à la France et à leur région. En 2001, 70% des Français se déclaraient très attachés à la France et à leur région (Dargent 2001, pp 790). Les structures sociales comptent pour beaucoup dans l’attachement aux régions. Ainsi, les agriculteurs, les artisans-commerçants et les ouvriers expriment un fort attachement régional. Les cadres et les intellectuels quant à eux, n’en expriment qu’un très faible attachement, ceux-ci se sentant plus proches de l’Europe qu’à leur région.

Le tableau ci-dessous montre la force de l’identité territoriale selon les régions (Dargent,2001, p 797).

| Forte identité territoriale | Identité territoriale intermédiaire | Faible identité territoriale |
|-----------------------------|-------------------------------------|------------------------------|
| Corse | Languedoc-Roussillon | Ile-de-France |
| Bretagne | Aquitaine | Centre |
| Alsace | Lorraine | Picardie |
| Nord-Pas-de-Calais | Limousin | Bourgogne |
| Midi-Pyrénées | Provence-Alpes-Côte-d’Azur | Pays-de-la-Loire |
| | | Rhône-Alpes |
| | | Poitou-Charentes |
| | | Basse-Normandie |

Au sein même des territoires à forte identité linguistique, des fédérations et associations luttent pour défendre et promouvoir leurs langues. Ces associations sont réunies sous le ELEN (European Language Equality Network). Elles se mobilisent pour la promotion de leurs langues, sont institutionnalisées ou pas, et plus ou moins politisées (Harguindeguy & Pasquier, 2010, p 79-80). Les langues régionales ne se veulent pas langues majoritaires supplantant le français, mais des langues concurrentes (Harguindeguy & Pasquier, 2010, p 79-80). Pour ces associations et les locuteurs des langues régionales, l'enseignement devient un atout majeur dans la lutte pour leur survie.

4. L'enseignement des langues régionales

En France, depuis la loi Deixonne, de nombreuses résolutions ont été prises, non pas par une volonté du gouvernement de légitimer l'enseignement des langues régionales, mais plutôt par pression populaire (Université Laval, 2017). L'enseignement des langues régionales n'est pas obligatoire en France. A l'école primaire, l'enseignement d'une langue régionale peut être dispensé comme une initiation de la langue et ce, d'une heure à trois heures par semaine, soit d'un enseignement bilingue (Université Laval, 2017). Les collèges, quant à eux, peuvent proposer l'apprentissage d'une langue régionale d'une heure de la 6^e à la 3^e. En prolongement de l'enseignement bilingue, des sections de langues régionales sont également proposées, offrant un enseignement de langue régionale d'un minimum de trois heures hebdomadaire ainsi qu'un enseignement d'une ou deux disciplines dans la langue régionale (Université Laval, 2017).

La Délégation Générale à la Langue Française et aux Langues de France (la DGLFLF) annonce les chiffres suivants pour l'année scolaire 2005-2006, concernant le nombre d'élèves ayant bénéficié d'un enseignement en langue régionale :

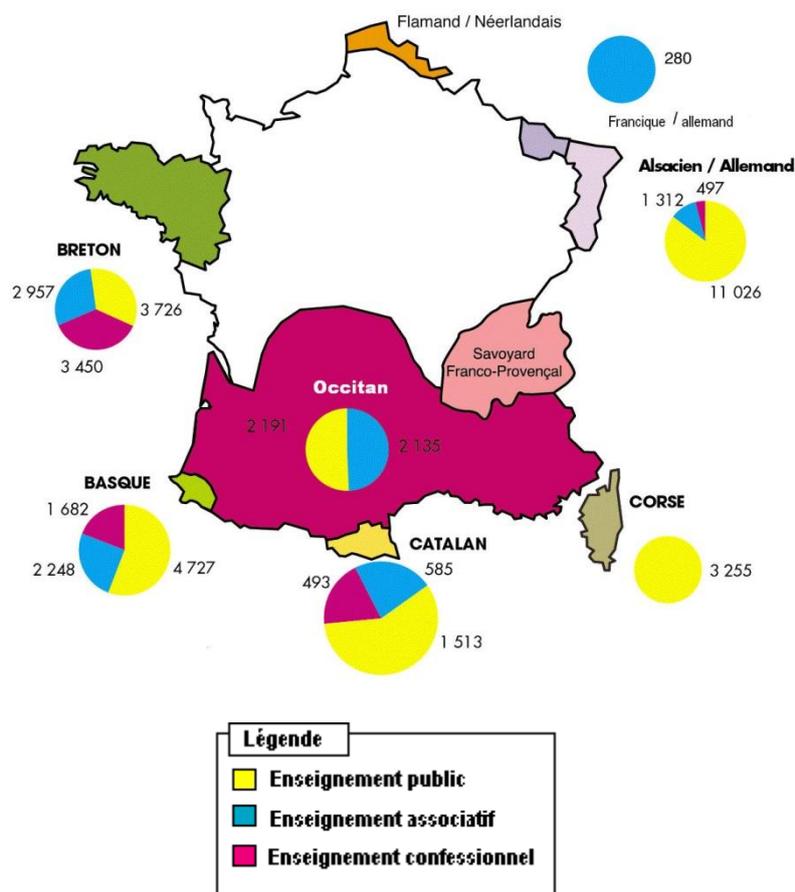
- 404 351 (toute forme d'enseignement, privé ou public)
- 282 894 à l'école
- 96 295 au collège
- 25 162 au lycée

Les langues enseignées étaient le basque, breton, catalan, corse, créole, gallo, occitan, langues régionales d'Alsace et des pays mosellans (Alen-Garabato & Cellier, 2009, para. 6). Ces chiffres sont en nette progression comme le tableau ci-dessous le démontre :

| Nombre total d'élèves, toute forme d'enseignement | | | |
|---|-----------|-----------|-----------|
| 1998-99 | 2000-2001 | 2001-2002 | 2005-2006 |
| 128 280 | 152 256 | 224 809 | 404 351 |

En 2006, c'est une hausse de 60% que l'on peut observer. Ce sont les écoles primaires qui remportent le plus de succès. En 2006, nous possédons les chiffres suivants :

- L'alsacien : 163 820 élèves
- L'occitan : 80 000 élèves
- Le corse : 34 598 élèves
- Le breton : 23 432 élèves
- Le basque, 11 062 élèves
- Le catalan, 13 048 élèves.



http://www.axl.cefan.ulaval.ca/europe/francecarte_lng-regionales.htm

Source : Université Laval

Selon l'Université Laval, ce chiffre s'est stabilisé ces cinq dernières années et reste à peu près identique. Le nombre d'étudiants est cependant très faible : sur les 12 millions d'élèves en 2006, seulement 3,3% ont bénéficié d'un enseignement en langue régionale. Malgré la hausse des inscriptions en langue régionale, celle-ci est cependant trop faible pour faire une différence à long terme.

Plurilingue pendant de nombreux siècles, il a été nécessaire pour la France d'adopter pour une langue commune, une langue de communication, d'administration et des sciences et le français a été choisi à ces fins. Au fil des siècles, l'esprit et l'idéologie d'indivisibilité ont mené le gouvernement à supprimer les langues régionales pour que s'impose le français, une langue paradoxalement largement minoritaire durant des siècles. L'oppression à l'école a finalement eu raison des langues régionales et celles-ci étaient en déclin constant jusqu'à ce que la nouvelle ère de mondialisation relance le débat. La pression populaire a permis le commencement de l'enseignement des langues régionales dans les écoles, afin de tenter de les sauver. Aujourd'hui, de plus en plus d'élèves les choisissent mais leur nombre demeure toujours très faible en comparaison au nombre total d'élèves et les langues régionales continuent leur déclin inexorable. L'enseignement des langues régionales sera désormais le point focal de ce mémoire. Le chapitre suivant présentera la contribution de la presse au débat linguistique.

Chapitre 3

La presse et les défis de l'enseignement des langues régionales

Comme il a été évoqué dans le chapitre précédent, c'est la pression exercée par la communauté des locuteurs des langues régionales qui a permis l'instruction de ces langues à l'école. Une initiative couronnée de succès, d'après les médias, puisque les étudiants sont de plus en plus nombreux à choisir l'option des langues régionales. Quelle influence a eu la presse dans ce débat ? A-t-elle été présente dans la lutte pour la préservation des langues et de leur enseignement ? Il a été ici jugé important d'étudier l'influence de la presse dans le débat des langues régionales. En effet, la presse a une part très active dans la diffusion de l'information. Grâce à leurs journaux désormais disponibles sur Internet, la presse a le pouvoir de rassembler un grand nombre de personnes. Les lecteurs ne sont plus des lecteurs passifs ; ils contribuent désormais aux discussions générées par les articles publiés en ligne. L'influence de la presse est donc considérable, et rappelons qu'à l'ère de mondialisation dans laquelle nous vivons, le monde est uni par la technologie. La presse a le pouvoir de faire pression sur les gouvernements grâce à une diffusion à l'échelle mondiale, liant entre elles des communautés sympathisantes dont les problèmes linguistiques sont semblables. En ce qui concerne les langues régionales, la presse a effectué des sondages qui se sont révélés très utiles dans le cadre de nos recherches. Ce chapitre donnera une vue d'ensemble des langues régionales, et plus particulièrement, sur l'enseignement du breton et de l'occitan. Pour ce chapitre, nous avons choisi ces deux langues car ce sont des langues à forte identité, mais également en raison de la portée limitée de ce mémoire qui ne nous permet pas de nous pencher sur les autres langues en détail.

Les langues régionales

La presse donne une bonne vue d'ensemble des obstacles et des succès de l'enseignement des langues régionales. Si certains journaux se déclarent en faveur de l'enseignement des langues régionales (tel que le Figaro), d'autres n'en voient pas l'intérêt et y sont fortement opposés (comme Mariane.net, par exemple). Le sujet passionne les lecteurs, tous ont une opinion bien tranchée et l'expriment en fin d'articles sur le site Internet de ces journaux, comme nous le verrons dans le chapitre 4. La société française est scindée en deux blocs : l'on est pour l'enseignement des langues

régionales ou l'on est contre. Les journaux les plus actifs au sujet de l'enseignement des langues régionales sont le Figaro et l'Express.

Ce qui marque dès le début des lectures sont les articles sur le succès des langues régionales à l'école. Les journaux parlent d'une forte augmentation du nombre d'étudiants choisissant une langue régionale. Le déclin du nombre des locuteurs et le nombre actuel des locuteurs de parler régionaux ont également été bien couverts par la presse.

Le Figaro donne les chiffres suivants sur le nombre de locuteurs :

- En 2009-2010, 4% des 14-19 ans parlent le breton mais le nombre de bretonnants a diminué de 30% (Pech & Bougeard, 2011).

En mai 2008, le Figaro titrait *L'enseignement des langues régionales a bien progressé*, et annonçait l'augmentation du nombre des étudiants de langues régionales à 60%, soit un nombre total de 404 351 étudiants pour l'année 2008 (Sé, 2008). Le Figaro révèle également le classement des langues les plus parlées en France : l'alsacien arrive en premier avec 163 820 élèves, vient ensuite l'occitan avec 80 000 élèves, en troisième position se trouve le tahitien avec 50 000 élèves suivi du corse avec 34 598 élèves. Le breton par contre n'enregistre que 23 432 élèves, le basque 11 062 élèves et le catalan 13 048 apprenants (Sé, 2008). Les élèves du secondaire choisissent une langue régionale au baccalauréat car elle leur rapporte des points.

Ce succès relatif est dû presque essentiellement aux écoles primaires car les étudiants atteignant le secondaire abandonnent l'apprentissage d'une langue régionale. D'après les enquêtes menées auprès des étudiants du secondaire, une opinion plutôt négative des dialectes régionaux prévaut (Pech & Bougeard, 2011). Certains problèmes minent l'enseignement des langues régionales. Le breton appris à l'école par exemple n'est pas compréhensible par la génération des grands-parents. La prononciation notamment est calquée sur celle du français. L'existence de nombreuses variations linguistiques dans une même langue régionale est un autre problème. L'occitan comporte de nombreuses variantes qu'il est impossible d'enseigner. Comme pour le breton, la prononciation de l'occitan des apprenants est mauvaise et quasi-inintelligible pour les plus vieilles générations.

Le Figaro annonce également que malgré le succès des langues régionales le gouvernement veut faire des économies en réduisant cette option (Sé, 2008). L'Express, quant à lui, a publié quelques articles traitant des langues régionales. L'un d'eux rapporte un entretien entre le journaliste Feltin-Palas avec la linguiste renommée Henriette Walter qui demande à ce que les langues régionales soient apprises le plus tôt possible. Dans cet entretien Henriette Walters répond à la question suivante (Feltin-Palas, 2013) :

Question : Mais n'est-il pas plus utile pour les enfants d'apprendre à parler allemand ou anglais ?

Henriette Walter : « Là encore, ce n'est pas évident. Toutes les études le montrent : dès que l'on possède deux langues, quelles qu'elles soient, on en apprend plus facilement une troisième, puis une quatrième. Il y a mieux : une enquête menée au Pays Basque a montré que les élèves maîtrisant une langue régionale étaient meilleurs en français et en maths : parce que le bilinguisme stimule les neurones! ».

Dans un autre entretien publié par l'Express en 2014, la ministre de la culture Aurélie Philippetti discute du plan du gouvernement pour sauver les langues régionales. Le journaliste Michel Feltin-Palas demande si l'enseignement de l'anglais ne serait pas plus utile, Aurélie Philippetti répond que l'un n'empêche pas l'autre, qu'une fois que l'on apprend une langue, apprendre une autre langue est facile (Feltin-Palas, 2014).

D'après l'article de L'Express (2013) intitulé « *Il faut enseigner les langues régionales le plus tôt possible à l'école* », les parents insistent que leurs enfants se concentrent sur le français en raison des 15% d'enfants illettrés arrivant en 6e.

L'enseignement du breton

Ce sont presque essentiellement les journaux locaux, les associations linguistiques bretonnes et les écoles, qui promeuvent assidûment le bilinguisme français/breton. Dans la presse, on avance des statistiques. Dans un sondage effectué par TMO régions, les chiffres révèlent que la langue bretonne perd de plus en plus de terrain, ces chiffres ont été relayés par la presse bretonne, 10 journaux au moins révèlent ces chiffres (langue-bretonne.com, 2009). Bien que la langue bretonne soit de moins en moins parlée, l'auteur du livre 'Parler breton au XXIe siècle', Fañch Broudic, demeure optimiste quant à son avenir. Nombreux sont ceux qui placent la survie du breton dans l'enseignement, les espoirs reposant donc sur la jeune génération.

En termes de ressources et d'exposition à la langue, les élèves et adultes voulant apprendre ou maintenir le breton ont-ils assez d'opportunité de le lire et le comprendre ? Dans les médias, combien de chaînes de radio, de programmes de télévision et de journaux sont disponibles pour favoriser la compréhension et la diffusion de cette langue ?

Les médias en langue bretonne

| Radio | Télévision et web-tv | Presse écrite |
|--|--|--------------------------------|
| Radio Bro (île de France) | Brezhoweb | Ya Hebdomadaire sur abonnement |
| Tri Zeod (île de France) | TébéoTélévision | Le Télégramme |
| Arvorig FM (Bretagne – Léon)Radio bilingue (français/breton) | Ty télé | Ouest France |
| Radio Kerne (Bretagne – Cornouaille) | ABP-TV | Presse Océan |
| Radio Bro Gwened (Bretagne – Pays vannetais) | Armor TV | |
| Radio Kreiz Breizh (Bretagne – Centre Bretagne) | TV Rennes 35 | |
| Stalig (internet)Fédération des radios en langue bretonne | France Trois | |
| Plum' FM (Bretagne – Pays vannetais)Radio bilingue (français/breton) | An Tour Tan émissions de télé bilingues. | |
| An tour Tan (internet) Agrégateur de Radio, archivages d'émissions de radio en langue bretonne | | |

Source : Mission Bretonne Ti Ar Vretoned, <http://www.missionbretonne.bzh/liens/medias-bretons/>

La liste ci-dessus montre que de nombreux moyens sont mis en place pour favoriser l'apprentissage du breton avec de nombreuses possibilités d'écoute et de lecture. Les médias sur le web sont particulièrement favorisés, sans doute pour atteindre un public plus jeune. A ce jour, il y a 5 écoles immersives Diwan, et un collège (Ecole Diwan de Loire Atlantique).

L'enseignement de l'occitan

Comme pour le breton, c'est presque essentiellement la presse locale qui parle de l'enseignement de l'occitan. Le sujet de l'enseignement de l'occitan est cependant plus présent dans la presse du midi de la France. En termes de présence sur Internet, l'occitan semble avoir plus de visibilité que le breton. Les mêmes sujets apparaissent : déclin du nombre de locuteurs et augmentation du nombre d'élèves d'occitan dans les écoles.

En 2003, la Dépêche, dans un article écrit par Krim Khetah, *Faut-il développer l'occitan à l'école ?* déplore que les écoles immersives occitanes, les Calendreta, soient toujours 'hors la loi'. L'auteur rappelle qu'initialement dans une position similaire, les écoles immersives bretonnes Diwan avaient déposé un recours auprès de la Cour Européenne des droits de l'Homme contre l'état Français, après que le Conseil d'Etat ait rejeté la proposition d'intégrer l'enseignement bilingue dans l'éducation nationale. La Dépêche incite donc les Calendreta à leur emboîter le pas (Khetah, 2003, para.1). A présent, elles sont sous contrat avec l'Education Nationale. Le journal local Midi-Pyrénées (www.midipyrenees.fr) indique l'existence de 54 écoles, 2 collèges, 3045 élèves répartis sur 17 départements. La même question des ressources et d'exposition à la langue se pose ici : les moyens mis en œuvre et les opportunités de se plonger dans l'occitan sont-ils suffisants ?

Les médias en langue d'Oc

| Radio | Télévision et web-tv | Presse écrite |
|--|--|---|
| Ràdio Lengadòc : La radio occitane de Montpellier. | Le blog de l'occitan : Le blog de France TV. | Vaquè : Le magazine itinérant en langue d'Oc sur France 3 Provence-Alpes et France 3 Côte d'Azur. |
| Ràdio Pais : La radio occitane des terres gasconnes. | Viure al pais : L'émission en langue occitane et/ou catalane de France 3 sud. | Jornalet : Gazette occitane d'informations |
| Ràdio Lengadòc Narbona : La radio occitane de Narbonne et Béziers. | Oc télé : Web TV en occitan. | Vistedit / La Setmana : Editeur occitan |
| Lo Rigau : Web radio occitane. | DETZ : Collectif de professionnels de l'audiovisuel. | |
| Planeta Occitania : Web Radio 100% Musique occitane. | SuveProd : Chaîne de collectage vidéo occitan à la maison, paroles d'anciens, paroles d'aujourd'hui. | |
| Radio Pays : La Radio de tous les exilés à Paris. | | |
| Ràdio Albigés : La Radio occitane du Tarn. | | |
| Radio Beckwith : Radio des vallées occitanes | | |
| Radio Nissa Pantai : Web Radio de Nice. | | |

Source : Calendrata, <http://calandreta.org/fr/occitan-a-la-television/>

A l'instar du breton, l'on s'aperçoit que des ressources pour l'apprentissage existent. Que ce soit à travers la télévision, l'internet ou la radio, les occasions ne manquent pas de se plonger dans la langue d'Oc.

La presse révèle ce que certains Français craignent, à savoir le déclin et la disparition des langues régionales. Plutôt que de voir la presse en tant qu'agent influençant la politique linguistique, on s'aperçoit que la presse est plutôt le porte-parole de certains auteurs et politiciens qui révèlent les mesures positives, ou négatives, au sujet de l'enseignement des langues régionales. Les articles rapportés ici ont le mérite de rendre les problèmes des langues régionales plus visibles, ainsi que de donner une voix à un déclin silencieux, forçant ainsi les débats et les réactions. Le chapitre suivant montrera que la recherche universitaire est tout aussi présente dans la lutte pour la survie des langues régionales.

Chapitre 4

Les défis de l'enseignement des langues régionales : documents d'études et recherches universitaires

Les langues régionales sont soumises à de nombreux défis. La grande majorité des chercheurs se déclarent optimistes et bien souvent finissent leurs études sur une note positive quant au pronostic de survie des langues régionales. Néanmoins, après la lecture des résultats des recherches et sondages, on ne peut qu'au contraire s'attrister de l'inéluctable : les langues régionales sont très sévèrement en danger et sont condamnées à un avenir très incertain si le gouvernement n'intervient pas et si les Français eux-mêmes ne soutiennent pas davantage les langues régionales. En effet, en plus des pressions externes, telles qu'une politique linguistique inadéquate, la mondialisation et l'anglais, s'ajoutent des pressions internes telles que la perception négative des langues régionales, le déclin de la transmission, la hiérarchisation au sein même des parlers régionaux et les faiblesses de l'enseignement. Ce chapitre fera une synthèse des recherches universitaires, des rapports de l'Insee et d'autres sondages menés par l'Ifop et le Figaro. Il est divisé en deux grandes parties : les défis internes et les défis externes, avec pour point focal l'enseignement des langues régionales en France.

Les défis internes

Les défis internes sont les facteurs négatifs affectant les langues régionales, provenant d'une même communauté linguistique ou de la société française. Quatre défis sont à analyser : la perception des langues régionales, le déclin de la transmission, la hiérarchisation des langues régionales et les problèmes qui entravent l'éducation.

1. Perception des langues régionales

L'un des grands défis à relever par l'éducation est la perception négative des langues régionales. En 2010, Jean Sibille note dans *Les langues autochtones de France métropolitaine : pratiques et savoirs*, que la réalisation de l'extinction des langues maternelles se fait au début du XXe siècle et que dès lors des mouvements de préservation linguistiques se sont créés. Il rappelle que le français s'est

imposé à l'écrit depuis cinq siècles. Oralement, il ne s'est vraiment imposé que depuis une centaine d'années dans les villes et depuis moins de 50 ans dans les campagnes.

Les langues régionales désormais ne dérangent plus. C'est désormais leur absence qui gêne car elles font partie du patrimoine français. Pour Sibille (2010), sans l'intervention de l'Etat, on ne peut plus garantir la survie des langues régionales. C'est bien contre cette idéologie que les communautés de locuteurs et des amoureux de ces langues se sont battus disent Alen-Garabato et Cellier, dans leur article de 2009, *L'enseignement des langues régionales en France aujourd'hui : état des lieux et perspectives*. Les auteures ajoutent que l'enseignement de ces langues est difficile dans ce contexte :

Enseigner les langues régionales aujourd'hui signifie aller à l'encontre d'une idéologie vieille de plus de deux siècles et affronter représentations et stéréotypes négatifs. Cette idéologie freine toute tentative (sincère ou non) de donner une vraie existence juridique aux langues régionales en France (Alen-Garabato & Cellier, 2009, para.2).

Elles notent que la cause des langues régionales commence à avancer et elles demeurent ainsi optimistes. Je pense cependant que les mentalités changent trop lentement et les idées négatives sont toujours plus fortes ; leur impact est conséquent. Ainsi, Alexandra Filhon dans son article *D'une langue régionale à l'autre*, explique que le statut négatif des langues régionales incite les parents à ne pas transmettre leur langue. Ce choix, selon elles, repose « sur des critères économique, social, culturel et affectif » (Filhon, 2010, p21).

Non seulement les idées négatives perdurent, mais le français prend toujours le dessus, même dans les écoles immersives du type Calandreta, comme l'a observé Chantal Domp martin-Normand (2002/3), auteure de l'article *Collégiens issus de Calandretas : quelles représentations de l'occitan ?* L'auteure a réalisé des entretiens avec des élèves de l'école primaire et leurs parents. Les changements de perception entre l'école primaire et le secondaire sont observés, comme l'est l'attitude des enfants qui ont grandi dans un environnement bilingue occitan-français. Domp martin-Normand observe que le cadre social change radicalement entre le primaire et le secondaire et que la langue française y est omniprésente. Les élèves des Calandretas, bien qu'intéressés par l'occitan et suivant un enseignement bilingue, utilisent surtout le français pendant la récréation et chez eux.

Les parents de ces élèves ont fait le choix d'inscrire leur enfant dans une Calandreta pour des raisons variées. Si certains parents sont très engagés dans le maintien et la survie de l'occitan, d'autres sont plutôt motivés par les effets positifs du bilinguisme, tels qu'un enseignement dans des classes plus petites, ou une pédagogie différente du système scolaire ordinaire. En fin d'école primaire pourtant, on observe une baisse de la motivation chez les élèves et une fois arrivés au collège, les élèves ne

sont plus disposés à choisir l'option occitane. De crainte d'être marginalisés, ils ne veulent pas se démarquer du groupe. Les étudiants non occitophones, quant à eux, ont une image très négative de la langue (Domp martin-Normand, 2002/3, para.71), les raisons de cette perception négative seront développées plus loin.

Au vu des représentations négatives de l'enseignement de l'occitan au collège, l'auteure suggère d'abandonner l'enseignement de cette langue et d'attendre que les adolescents deviennent adultes, car à ce moment renaît l'amour de la langue régionale. Sa conclusion se base sur l'expérience des communautés mexicaines aux Etats-Unis. Peut-on cependant comparer l'espagnol aux langues régionales ? En effet, l'espagnol est une langue internationale importante, avec à proximité, tous les pays de l'Amérique du sud dont la langue principale est l'espagnol. L'espagnol, comme l'anglais et le français dispose d'un fort statut qui n'est en rien comparable à l'occitan qui est une langue avec peu de locuteurs.

Il semblerait ainsi que les perceptions négatives énoncées dans les articles de presse soient toujours en grande partie responsables du déclin de la transmission des langues d'une génération à l'autre.

2. Le déclin de la transmission

Le déclin de la transmission est un autre défi pour la préservation, le maintien, et l'apprentissage des langues régionales. Tous les chiffres l'attestent : le déclin de la transmission de ces langues est de plus en plus rapide. Aujourd'hui, celles-ci ne sont pratiquement plus transmises. Les chiffres les plus fiables dont nous disposons sont ceux des rapports de l'Insee dont les résultats sont dérivés du recensement de la population en 1999. Ce recensement a fait l'objet de nombreuses études. Les données citées par tous les linguistes dans les recherches universitaires reposent essentiellement sur celles de l'Insee. Il faut noter que le déclin de la transmission est l'un des sujets les plus traités par les chercheurs.

Dans le cadre du recensement de l'Insee (Insee,2001), 380 000 personnes ont été interrogées sur leurs circonstances familiales. Ce questionnaire comportait un volet linguistique, avec notamment des questions sur les langues d'usage (régionales et étrangères).

Le rapport de François Clanché (2002), *Langues régionales, langues étrangères : de l'héritage à la pratique*, comporte la question suivante : « *quelle(s) langue(s) dialecte(s) ou patois vous parliez, quand vous aviez 5 ans, votre père et votre mère ?* ». En 1999, seulement un quart des personnes

interrogées déclare avoir parlé une langue autre que le français. Une forte chute depuis les années 1930.

- Avant 1930 : une personne sur quatre parlait une langue régionale de façon habituelle
- Années 1950 : une personne sur dix de façon occasionnelle la plupart du temps
- Années 1970 : une personne sur vingt de façon occasionnelle
- Depuis les années 1980 et 1990 : seulement 3% des parents ont parlé une langue régionale avec leurs enfants.

Lefèvre et Filhon (2005), dans un article intitulé *D'une langue régionale à l'autre*, explique que dans la pratique d'une langue, la catégorie socio-professionnelle est déterminante : les langues régionales sont parlées par les agriculteurs : 55% en Alsace parlent l'alsacien, 30% en Aquitaine parlent l'occitan, et 30% également pour le breton en Bretagne et 17% parlent le basque. L'anglais est prisé en revanche par les cadres et les professions libérales (Lefèvre & Filhon, 2005 p 521). Le rapport de l'Insee écrit par Deuillaume et Amrane en 2002, *Langues parlées en Aquitaine : la pratique héritée*, cite des chiffres sur les langues d'Aquitaine. Parmi les langues régionales, le basque et l'occitan sont les langues les plus répandues : 160 000 locuteurs occitans et 74 000 locuteurs basques. Ce sont les agriculteurs qui parlent l'occitan (30% d'entre eux) et le basque (17%), mais ils ne représentent que 6% de la population. Le cas est similaire pour les artisans et les commerçants (5% de la population). Le rapport indique le moment exact où la transmission des langues a chuté : entre 1915 et 1945. Les raisons citées sont, d'une part, le sentiment patriotique ravivé lors des deux guerres mondiales et d'autre part, la forte répression des langues régionales à l'école.

Dans un autre article, Filhon (2010), *Transmission familiale des langues en France : évolutions historiques et concurrences*, l'auteure note que la meilleure façon de juger de la vitalité d'une langue est d'étudier le taux de transmission et non le nombre de ses locuteurs. Se basant sur l'étude de l'Insee de 1999, *Etude de l'histoire familiale*, elle ajoute que le breton a fortement chuté ; seulement un adulte sur dix le parle désormais. Ce recul s'est effectué au profit du français. L'auteure attribue l'érosion des langues régionales aux changements de société et non aux actions du gouvernement. Je pense cependant, au vu des documents historiques, que ce qui a amorcé le déclin des langues régionales est la forte répression du gouvernement qui punissait sévèrement les enfants qui s'exprimaient dans leur patois, menant éventuellement à une stigmatisation des parlers régionaux.

A l'heure actuelle, l'apprentissage des langues régionales à l'école ne suffit pas à compenser la perte naturelle des locuteurs de naissance. Effectivement, moins de 20% des locuteurs actuels parlent leur langue à leurs enfants. La situation est critique pour le franco-provençal, le breton, le flamand et l'occitan qui ne sont plus transmis neuf fois sur dix (Filion 2012).

Aujourd'hui, comme nous le constatons, très peu de personnes parlent les langues régionales. Celles-ci sont essentiellement utilisées en milieu rural. L'âge des locuteurs est aussi un facteur important. Lincoln (2003) dans *'Quelle est la situation de l'enseignement du breton ?'*, dans le volume *Langues régionales : Langues de France, langues d'Europe*, dont il est l'un des auteurs, il note que le nombre de locuteurs bretons n'est plus que de 20% de la population ; mais il faut noter que les deux tiers ont plus de 60 ans et seulement 1% des locuteurs ont de moins de 15 ans. Pourtant l'auteur est optimiste quant à l'avenir du breton au vu des résultats des sondages : 90% de français veulent préserver la langue, 80% veulent son enseignement, et 72% pensent que le breton continuera d'exister. Ces sondages contredisent cependant certains sondages effectués à l'échelle nationale, particulièrement ceux ayant trait à l'enseignement. Le Figaro, par exemple, a sondé les internautes avec les questions suivantes le premier janvier 2011 : *"Faut-il réduire l'enseignement des langues régionales à l'école ?* » et le 5 juin 2015 « *êtes-vous favorables au développement de l'enseignement des langues régionales à l'école ?* ». Les réponses étaient majoritairement négatives : plus de 68 % de réponses négatives pour le premier sondage et 62% de réponses négatives pour le deuxième.

Toujours au sujet du breton, dans son article *La langue bretonne dans l'enseignement en 2009 : quelques éléments*, publié en 2009, Stefan Moal indique qu'en 10 ans, il y a eu une baisse de 28% du nombre des locuteurs bretonnants et que de ceux qui continuent à parler la langue, ne sont essentiellement que les plus de 60 ans, c'est-à-dire 70% de la population bretonnante (Moal 2009, p2). Il est donc à craindre qu'avec la disparition de ces bretonnants, la langue s'éteindra à plus ou moins court terme.

Bien que le déclin affecte toutes les langues régionales, le breton est la langue la plus affectée, comme l'explique Le Boetté (2003) dans son article *Langue bretonne et autres langues : pratique et transmission*. Ainsi, pour ceux qui ont appris le breton en milieu scolaire, 50% ne le parlent plus. Dans les années 20, 60% des enfants apprenaient le breton de leurs parents contre 6% dans les années 80.

En plus du déclin de la transmission et des perceptions négatives, un autre danger guette les langues régionales : celui de la hiérarchisation des langues et de la compétition entre celles-ci. Certaines variétés sont mieux considérées que d'autres.

3. Concurrence et hiérarchisation des langues régionales

Une hiérarchisation des langues régionales est évidente. Filhon (2010, p2), note que « Au sein de nombreuses institutions telles que l'école ou le monde du travail, seules quelques variétés linguistiques semblent reconnues et valorisées. Une majorité de parlers sont ainsi socialement disqualifiés, ce qui conduit à une hiérarchisation des langues ».

Ar Rouz (2010), cite l'exemple du breton et du gallo en Bretagne. Dans *Les langues régionales : facteur de division ou manière d'être ensemble ?* Il rappelle qu'en Bretagne il existe deux langues régionales : le breton à l'Ouest et le gallo à l'Est, le gallo étant une langue d'Oïl comme le français. S'il est facile de recenser le nombre de locuteurs et d'étudiants de breton, il est en revanche difficile d'estimer le nombre de locuteurs de gallo, car ce dernier est considéré comme un patois, c'est-à-dire « un français déformé » (Ar Rouz, 2010, p 6). De plus, certains bretonnants de naissance refusent de comprendre les locuteurs d'une autre région « ou parlant un breton appris tout d'abord au contact des livres et néo-bretonnants » (Ar Rouz, 2010, p 6). Des luttes de pouvoirs existent donc entre communautés linguistiques.

En plus du problème posé par la hiérarchisation des langues, on observe un défi supplémentaire, celui de la compréhensibilité intergénérationnelle. Comme nous l'avons déjà signalé, les étudiants du breton s'expriment dans un breton que les locuteurs plus âgés ne comprennent pas. Dans *Devoirs et nécessité : à quoi sert le breton et à ceux qui le parlent ?* Les auteurs Yves Le Berre et Jean Le Dù (2014), observent que les différentes générations de bretonnants ne se comprennent pas et que les enfants n'ont guère l'occasion d'entendre parler breton, si ce n'est par le biais des émissions de radio qui sont, elles, en néo-breton. Stefan Moal cependant va contre l'opinion générale concernant la compréhensibilité du breton entre les générations. Alors que de nombreux entretiens avec les locuteurs plus âgés et articles révèlent un problème de compréhension intergénérationnelle entre le breton et le 'néo-breton', l'auteur affirme que cela n'est pas le cas (Moal 2009, p4).

Il y a ici des contradictions. Le sujet de la compréhension du breton entre générations mériterait des recherches plus poussées. Si les élèves ne peuvent se faire comprendre par les locuteurs plus âgés, il est possible qu'ils perdent la motivation de parler une langue régionale. Comment est donc géré l'apprentissage des langues régionales ?

4. L'enseignement des langues régionales

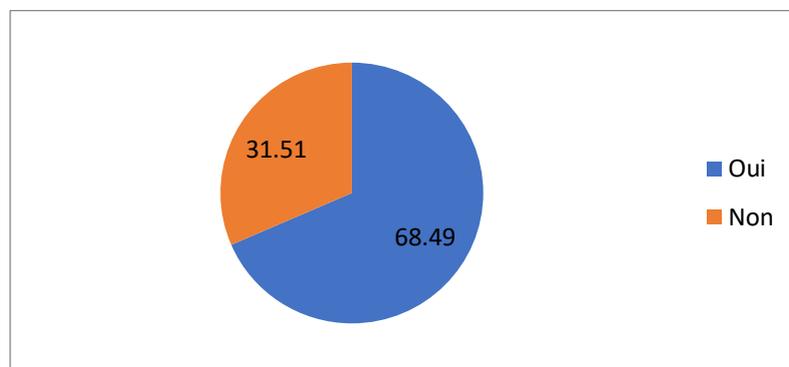
Quelle est la situation actuelle de l'enseignement des langues régionales, point central de ce mémoire ? Publié en 2003, Le troisième chapitre de *Langues régionales : langues de France, langues d'Europe*, intitulé *L'enseignement des langues régionales en France métropolitaine, quelques exemples*, écrit par Claire Torreilles, évoque la situation de l'enseignement du breton, de l'occitan, du basque et du corse. Dans ce livre, elle rappelle que l'occitan couvre un territoire immense, pas moins de la moitié de la France, ainsi que certains territoires espagnols et italiens. Faisant face à de nombreuses disparités géographiques, institutionnelles et politiques, l'occitan est la langue qui comprend le plus grand nombre d'étudiants. En comparant cependant avec le corse et le catalan, l'occitan est une langue à faible densité : 5% des élèves étaient scolarisés au moment de la publication du livre. A titre de comparaison, un tiers des élèves étudient le corse (Bouvier, J et al. 2003). L'auteure pense que l'occitan étant une langue encore bien parlée, on ne la considère pas comme une discipline scolaire et qu'il existe « une aliénation linguistique, une autocensure ».

Stefan Moal (2009), dans l'article *La langue bretonne dans l'enseignement en 2009 : quelques éléments*, a observé quant à lui une légère hausse de locuteurs bretonnants parmi les jeunes de moins de 15 ans : de 1% en 1999, ils sont désormais 4%. Ce sont les écoles Diwan qui obtiennent les meilleurs résultats concernant l'enseignement du breton grâce à leur méthode d'immersion intensive. De manière générale, les inscriptions dans les écoles Diwan augmentent. En 2005, 12440 élèves ont appris le breton, représentant 12% de la population scolaire, mais en comparant avec le nombre total d'élèves pour cette année-là, ce groupe ne représente que 3% des étudiants (Moal 2009, p 6). Dans l'enseignement secondaire, le breton rencontre de nombreuses difficultés, telles que les horaires d'enseignement difficiles pour les élèves, un manque d'informations, et le breton ne figurant pas parmi les matières principales. Si l'on apprend le breton de nos jours, disent Le Berre et Le Dù (2014, p6), c'est pour des raisons de nostalgie et d'émotion.

Le breton, il est vrai, a changé. Il est plutôt hybride : le lexique le rend différent du français mais la prononciation et la syntaxe sont résolument inspirées du français. 97,5% des jeunes n'ont aucun contact avec le breton et les auteurs craignent que le breton n'existe que dans un monde virtuel (Le Berre & Le Dù 2014, p 8). Ce qui frappe dans les lectures est l'appellation 'néo-breton', et non 'breton'. Ne conviendrait-il donc pas d'admettre que le breton a déjà pratiquement disparu, et que celui-ci a été reconstitué et adapté pour les nouvelles générations ? Devons-nous parler d'évolution naturelle, comme évoluent toutes les langues vivantes ? Les langues régionales sont reléguées à un élément de tradition et de folklore, mais elles sont néanmoins un repère dans la culture et les traditions d'une région.

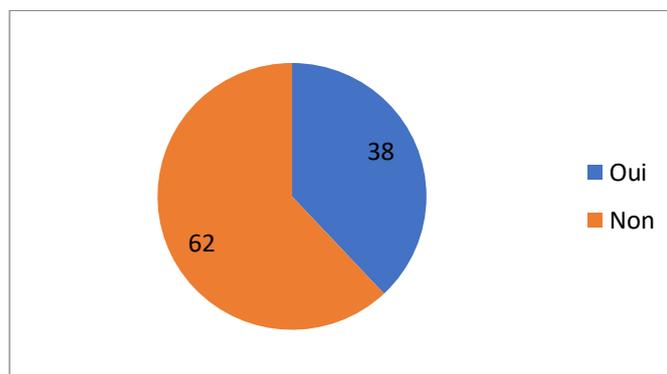
Deux sondages réalisés par le Figaro sont particulièrement intéressants :

1. **Faut-il réduire l'enseignement des langues régionales à l'école ?**



Source : Le Figaro

1. **Etes-vous favorable au développement de l'enseignement des langues régionales à l'école ?**



Source : Le Figaro

Ces deux sondages montrent qu'une grande majorité des Français se déclarent contre l'enseignement et le développement des langues régionales. Cela suggère que les langues régionales ne sont pas assez importantes pour justifier leur enseignement, mais assez importantes pour vouloir les conserver.

Avec les perceptions négatives des langues régionales, le déclin de la transmission des langues, la concurrence et la hiérarchisation de ces langues et les problèmes liés à l'enseignement, quelle est le rôle de l'anglais (langue mondiale) et celui de la politique française ? La section suivante discute les pressions exercées par les facteurs externes.

Défis externes

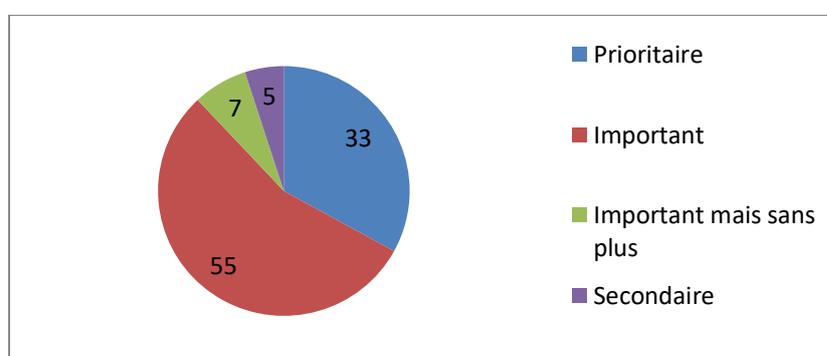
Les défis externes sont les facteurs négatifs affectant les langues régionales provenant de l'extérieur de la communauté linguistique ou de la société française, tels que la concurrence de l'anglais et des autres langues étrangères, et l'ingérence de la politique linguistique gouvernementale.

1. Concurrence de l'anglais et des autres langues étrangères

L'enseignement des langues régionales est soumis à de fortes pressions de la part des langues étrangères. Parmi ces dernières, l'anglais s'est imposé comme langue internationale, son importance ne cessant de croître, et il est ainsi jugé plus utile économiquement et professionnellement. Pour cette raison, les langues régionales perdent de plus en plus d'importance face au prestige de l'anglais. Leur maintien, note Filhon (2010), est jugé inutile face à l'importance de l'anglais ou de l'espagnol dans le domaine scolaire et professionnel. Se basant sur les données de *Etude de l'Histoire Familiale* (EHF) de l'Insee de 1999, Filhon montre que l'apprentissage de l'anglais est en forte hausse, loin devant l'allemand et l'espagnol, tandis que s'enregistre dans le même temps la chute considérable de l'apprentissage du breton et de l'occitan. Pour l'auteure, la mondialisation, l'eupéanisation et la mobilité des populations nécessitent l'apprentissage d'une autre langue, en général l'anglais ou l'espagnol. Dès le plus jeune âge, les enfants y sont initiés à l'école (Fihon 2010, p2).

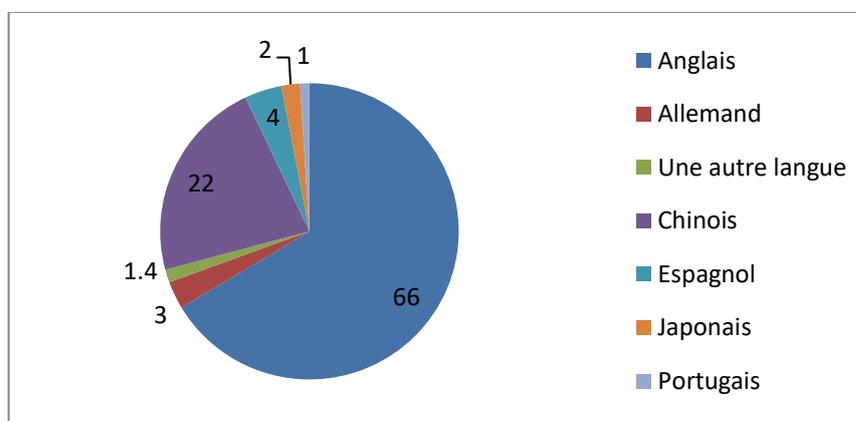
Lorsque l'on se reporte aux sondages de l'IFOP relatifs aux langues étrangères, on obtient les chiffres suivants :

1. Et selon vous, l'apprentissage des langues étrangères à l'école primaire, au collège et au lycée doit-il être... ?



Source : IFOP

2. Selon vous, parmi les langues étrangères suivantes, laquelle vous semble la plus utile à apprendre pour l'avenir ?



Source : IFOP

D'après ces deux sondages, les Français pensent qu'il est important d'acquérir une langue étrangère, mais pas n'importe laquelle. Sans grande surprise, l'on constate que c'est l'anglais qui est privilégié. Les raisons sont faciles à comprendre : l'anglais est omniprésent dans l'espace virtuel, politique, économique, scientifique et technologique. Il est le véhicule de la mondialisation à travers Internet. Le chinois vient en seconde position, très certainement pour des raisons économiques, la Chine étant la deuxième puissance économique mondiale selon le Fonds Monétaire International (FMI) (Robin 2016).

Bien que l'anglais fasse de l'ombre aux langues régionales, la politique linguistique française est particulièrement néfaste aux parlers régionaux, comme nous allons le voir ci-dessous.

2. Politique linguistique

L'enseignement des langues régionales est contraint d'opérer dans les limites étroites de la politique linguistique. Le manque d'écoles et de professeurs, la non-ratification de la charte et les nombreuses attaques contre l'enseignement des langues régionales se révèlent être des défis importants. Moal (2009), observe que l'enseignement du breton n'est pas réellement pris au sérieux dans la sphère politique :

Le développement de l'enseignement du breton dans le premier et le second degré, hors enseignement bilingue, n'est pratiquement jamais abordé lors des réunions du Conseil académique des langues régionales (Moal 2009, p7).

Un article de Verny (2009), *Enseigner l'occitan au XXIe siècle. Défis et enjeux*, relate la bataille politico-juridique que les Occitans doivent toujours livrer et les avancées récentes depuis la loi Deixonne (création de classes bilingues en 1982, création du Capès [Certificat d'Aptitude au Professorat de l'Enseignement du Second degré] d'occitan-langue d'Oc en 1992 et inscription des langues régionales dans la Constitution en 2008). S'il y eu certaines avancées, il y a toujours des combats à mener :

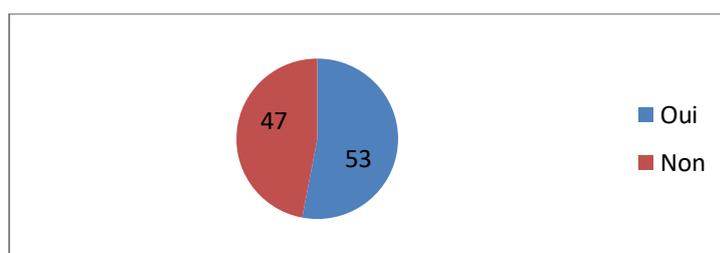
Force est de constater que difficultés et blocages persistent, notamment des disparités dans l'espace français, des disparités dans l'espace occitan, des attaques récurrentes depuis 2002, l'annonce de mesures inquiétantes, un cadre idéologique encore négatif, des blocages politico-économiques (Verny 2009, p 430).

Parmi les nombreuses attaques l'auteure cite entre autres :

- La baisse des postes pourvus au Capès.
- Le déclin du nombre des nouveaux postes créés annuellement, 4 depuis 2004 (17 en 2002) avec des conséquences graves : les postes des professeurs partant à la retraite ne sont plus remplacés ; le développement de l'enseignement en collège et lycée en est lourdement affecté.
- Les mesures budgétaires qui ont amené à des réductions des emplois publics.
- Au brevet des collèges, on refuse de prendre en considération une langue régionale en option.

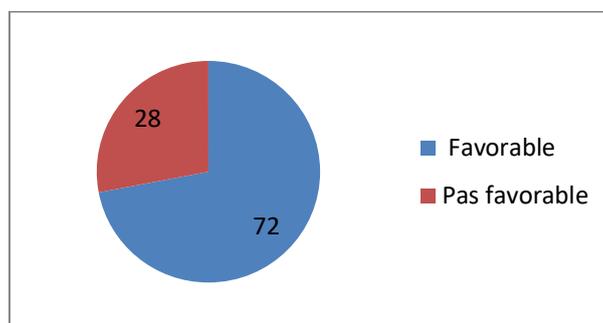
Deux autres sondages du Figaro (2008) et de l'IFOP (2015) révèlent pourtant l'attachement des Français aux langues régionales :

1. Approuvez-vous l'inscription des langues régionales dans la Constitution ?



Source : Le Figaro

2. Vous personnellement, êtes-vous favorable ou opposé à la reconnaissance officielle des langues régionales ?



Source : IFOP

Ces deux sondages montrent clairement l'attachement des Français aux langues régionales : la majorité des Français se déclarent en faveur de l'inscription de ces langues dans la Constitution. Les chiffres du Figaro rejoignent le sondage de l'IFOP, dans lequel 72% des personnes interrogées sont en faveur d'une reconnaissance des langues régionales.

Même si les écoles Diwan (et autres écoles bilingues et immersives) forment les enfants au breton, la moitié de ceux-ci cesseront de le parler à l'âge adulte. Avec le déclin de la transmission et les perceptions négatives, les écoles sont impuissantes à freiner la chute des langues régionales. La seule action salvatrice serait une intervention rapide du gouvernement français et une politique linguistique robuste.

D'un côté, l'on montre des chiffres positifs sur le nombre d'inscriptions pour l'étude du breton et de l'occitan mais de l'autre l'on note un déclin continu de locuteurs et un manque d'intérêt de la part des collégiens et des lycéens ainsi qu'une indifférence générale de la part des Français. Tous les auteurs des travaux de recherches cités dans ce chapitre se montrent cependant optimistes quant à l'avenir des langues régionales, bien que les chiffres ne le soient pas. Néanmoins, pour les raisons indiquées plus haut, je ne pense pas que l'enseignement peut, à lui seul, assurer le maintien et la survie des langues régionales. Le sujet des langues régionales n'est pas qu'une affaire de politique linguistique actuelle ou d'enseignement, mais un ensemble complexe de phénomènes sociaux, politiques et linguistiques. Le gouvernement français n'est pas seul coupable du déclin des langues régionales, ceci dit, seul le gouvernement peut les sauver. Sans son intervention les langues régionales sont vouées à l'extinction comme tant d'autres dans le monde.

L'analyse documentaire effectuée dans ce chapitre suggère que les chercheurs n'ont pas investigué les raisons de ces contradictions. Il se pourrait que le problème soit masqué par la hausse des inscriptions en langues régionales dans les écoles. Néanmoins, ce manque de recherche concernant ces contradictions est significatif et nous avons voulu le pallier, au moins partiellement, en le documentant. Pour encadrer nos recherches, la question principale suivante et ses deux questions sous-jacentes nous ont guidé :

1. À travers un examen de commentaires personnels recueillis en ligne, comment l'apprentissage des langues régionales est-il perçu par un échantillon de l'opinion publique française ?
 - 1.1 Quels sont les arguments en faveur de l'enseignement des langues régionales ?
 - 1.2 Quels sont les arguments contre l'enseignement des langues régionales ?

Plutôt que de nous conformer à une analyse de données plus traditionnelles dérivée de sondages et d'entretiens avec les participants, il a été décidé de collecter les opinions personnelles sur des sites Internet traitant de la question des langues régionales. Le chapitre suivant se penche sur ces questions de recherche à travers les commentaires en ligne.

Chapitre 5

L'enseignement des langues régionales à travers l'analyse des commentaires en ligne : une étude qualitative

Les deux chapitres précédents ont établi un bilan des nombreux problèmes et menaces qui pèsent sur les langues régionales. L'on compte parmi eux, le déclin de la transmission des parlers régionaux, leur perception négative et le nombre d'inscriptions dans leur apprentissage qui ne compense pas la perte naturelle des locuteurs. L'on observe également une concurrence entre les variétés linguistiques d'une même langue, et trop souvent les plus de 60 ans sont réticents à communiquer avec les locuteurs plus jeunes parlant les néo-langues apprises à l'école. S'ajoute à ces obstacles une politique linguistique gouvernementale des plus timide dès lors qu'il s'agit de la protection des langues régionales. Nous avons vu que la Charte des langues régionales et minoritaires, par exemple, n'a jamais été ratifiée. La mondialisation, un des facteurs externes affectant les langues régionales, est souvent tenue pour responsable de leur déclin. Sa langue internationale, l'anglais, s'érige en concurrente du français et l'on voit, par voie de conséquence, davantage l'utilité d'apprendre une langue internationale que régionale.

Ce chapitre repose sur les contradictions observées dans les deux derniers chapitres, à savoir la contradiction entre la volonté apparente des Français de conserver les langues régionales et l'hostilité qui existe à l'encontre de leur enseignement. Nous avons, par conséquent, décidé d'étudier de plus près cette problématique en analysant des opinions publiques concernant l'enseignement des langues régionales. Comme nous l'avons observé, la majorité des Français interrogés dans le cadre de sondages et d'études quantitatives sont contre l'enseignement des langues régionales. Cette contradiction a donné naissance aux questions de recherche, exprimées à la fin du chapitre précédent, à savoir : comment l'enseignement des langues régionales est-il perçu dans l'opinion publique, quels sont les arguments en faveur de leur enseignement, et quels sont les arguments contre l'enseignement des langues régionales ?

Ce chapitre se divise en deux parties. La première se concentrera sur la méthode guidant la collecte des données, et la deuxième sur les résultats et leur analyse.

Méthode

1. Les forums, blogs et autres contenus en ligne

Les chercheurs ont maintenant pris conscience de la richesse de l'espace virtuel en termes d'informations et de données analysables. Les blogs et autres commentaires en ligne font désormais l'objet de recherches et représentent une source importante d'informations et de données pour la recherche universitaire. Les méthodes traditionnelles, telles que les entretiens individuels, prennent du temps, en particulier si les entretiens doivent avoir lieu dans un pays éloigné comme la France. Ce mémoire est rédigé en Australie et s'intéresse aux opinions des Français vivant en France, il est donc plus pratique, plus économique, et plus rapide de se pencher sur les commentaires publiés en ligne, soit dans des forums, des blogs, ou tout autre type de site qui permet la publication d'opinions personnelles.

L'analyse de contenus postés sur Internet peut être utilisée dans le cadre d'études qualitatives et quantitatives. Kim et Kuljis (2010, p 370) estiment que les enquêtes des chercheurs n'influencent pas le procédé de collecte de données comme cela pourrait être le cas avec les méthodes plus traditionnelles telles que les interviews, les tests et les sondages. Un avantage supplémentaire est que les chercheurs n'ont pas besoin de correspondre avec les internautes, les données collectées étant celles qui apparaissent publiquement sur Internet.

Ethiquement parlant, les forums et commentaires disponibles en lignes constituent des données publiques, et leur analyse ne nécessite pas de permissions particulières¹. Néanmoins, certains internautes révèlent des détails personnels tels que leur nom et prénom. Dans ces cas-là, ces personnes sont considérées comme des participants à des entretiens et leurs informations personnelles sont traitées comme étant confidentielles.

2. Les internautes

Les auteurs des commentaires sont des internautes abonnés ou non à des hebdomadaires en ligne. Bien qu'il existe des forums sur les langues régionales et des blogs de particuliers discutant des langues régionales, il a été jugé important de cadrer nos recherches de manière précise. Ainsi, plutôt que d'étudier des blogs où chacun s'exprime sans cadre bien défini, notre choix s'est porté sur des commentaires exprimés à partir d'articles de presse publiés en ligne. Ceux-ci ont été choisis pour

¹ Cette recherche a été approuvée par Flinders University en janvier 2017 et n'a pas nécessité de permission particulière de la part du comité d'éthique.

mieux cibler les thèmes ayant trait à l'enseignement des langues régionales. Ces articles servent de point de départ à des conversations ciblées entre internautes. Ils proviennent des sites suivants :

- Le Figaro : <http://www.lefigaro.fr/actualite-france/2013/07/29/01016-20130729ARTFIG00330-le-succes-des-langues-regionales-a-l-ecole.php> et <http://www.lefigaro.fr/actualite-france/2011/10/31/01016-20111031ARTFIG00605-l-enseignement-des-langues-regionales-en-question.php>
- Le Monde: http://www.lemonde.fr/politique/article/2015/08/08/la-france-begaie-ses-langues-regionales_4716920_823448.html
- L'Express : http://www.lexpress.fr/region/onze-idees-recues-sur-les-langues-regionales_1099691.html et http://www.lexpress.fr/region/il-faut-enseigner-les-langues-regionales-le-plus-tot-possible-a-l-ecole_1221223.html

Dans les commentaires, certains éléments démographiques concernant les utilisateurs sont impossibles à établir. En raison des règles d'anonymat qui régissent ces sites en ligne, il n'est pas possible d'établir un profil des contributeurs à ces sites. N'importe qui peut s'inscrire et poster des commentaires et nous n'avons par conséquent aucun contrôle de la qualité des contributions. Les contributeurs, par exemple, sont pour la plupart anonymes et utilisent un nom d'emprunt, pseudonyme ou alias. L'âge et le sexe de la personne sont généralement inconnus. Ces données personnelles, absentes de notre étude, sont généralement importantes lorsque l'on utilise des méthodes de recherche plus traditionnelles, telles que des entretiens ou des questionnaires, par exemple, car elles permettent de situer un échantillon de participants.

Les contributeurs sont d'évidence des lecteurs fidèles de ces sites, probablement abonnés et bien informés, instruits, cultivés, et ayant un intérêt certain pour la politique linguistique de France.

3. Les journaux en ligne

Nous avons initialement envisagé de faire une recherche uniquement à partir de blogs linguistiques. Les seuls blogs sur les langues régionales identifiés sont ceux de France 3, mais ceux-ci sont des blogs traitant spécifiquement de l'occitan. D'autres se spécialisent dans la langue bretonne. Bien que nous soyons penchés sur ces deux langues dans le Chapitre 3, il a été jugé plus utile d'élargir le nombre de commentaires disponibles, certaines personnes pourraient en effet être hostiles à une langue particulière, et pas à une autre. Ne voulant pas nous limiter à une ou deux langues particulières, nous avons décidé d'élargir le champ de recherche à l'enseignement des langues

régionales en général, ce qui attirerait des commentaires de personnes aux opinions variées, de toutes les régions et de toutes orientations politiques. Le choix s'est ainsi porté sur les sites Le Monde, Le Figaro, et l'Express qui ont tous une présence importante sur Internet. Ces sites invitent les réactions et commentaires en fin d'articles. Nous y avons repéré des articles d'intérêt. Le tableau ci-dessous fournit quelques informations sur les sites choisis et leurs articles :

| Forums/sites | Nombre de commentaires | Dates des commentaires | Articles |
|--------------|------------------------|---|---|
| Le Monde | 144 | 09/08/2015 - 12/08/2015 | 'La France bégaie ses langues régionales' |
| Le Figaro | 265 | 31/07/2013 - 23/08/2013 31/10/2011- 01/03/2012 | 'Le succès des langues régionales à l'école' 'L'enseignement des langues régionales en question' |
| L'express | 57 111 | 31/03/2012- 27/09/2014 10/05/2014 – 16/02/2013 | 'Onze idées reçues sur les langues régionales' 'Il faut enseigner les langues régionales le plus vite à l'école' |

Il est à remarquer que certains commentaires datent de plus de cinq ans. Malgré une recherche assidue utilisant de multiples mots-clés, nous avons constaté que les articles et les commentaires récents concernant l'apprentissage des langues régionales sont rares. Cela semblerait démontrer que le sujet des langues régionales, et particulièrement celui de leur enseignement, n'est jugé que peu important dans l'esprit des Français. Le débat a de fait très peu avancé depuis les cinq ou six dernières années. Cependant, nous disposons à travers ces sites d'une banque de 577 commentaires individuels que nous sommes en mesure d'analyser.

Une raison supplémentaire pour le choix de ces sites est la variété d'appartenance politique, avec les orientations politiques suivantes :

Le Monde : plutôt centre gauche

Le Figaro : droite

L'express : plutôt centre droit

4. Les articles : point de départ des discussions entre internautes

Les articles ont été sélectionnés pour leur pertinence par rapport à nos questions de recherche et pour leur contenu informatif. Ces articles se concentrent, directement ou indirectement, sur le thème de l'enseignement et de l'apprentissage des langues régionales. Ayant des informations à leur disposition grâce à la lecture des articles, les internautes s'expriment sur des questions qu'ils connaissent. Nous nous sommes limités aux articles publiés à partir de 2011, tout en se concentrant particulièrement sur les articles publiés lors du quinquennat de François Hollande. Le président Hollande voulait faire ratifier la Charte (Franceinfo 2015) et, de ce fait, il était important de suivre l'évolution du débat depuis le début de ce quinquennat.

Les articles utilisés sont résumés ci-dessous afin d'en extraire les points essentiels :

Le Monde (1 article) :

- ***La France bégaie ses langues régionales :***

Ecrit le 8 août 2015 par Jean-Baptiste de Montvalon, cet article traite de la promesse de François Hollande de ratifier la Charte des langues régionales ou minoritaires. L'auteur rappelle que la France a attendu 7 ans pour signer la Charte, mais que seize ans plus tard et plusieurs présidents, celle-ci n'a toujours pas été ratifiée. Les défenseurs des langues régionales se heurtent au principe d'indivisibilité et d'unicité de la République. En 2008, l'on assiste à la réforme constitutionnelle de l'Article 75, avec notamment l'ajout « les langues régionales font partie du patrimoine de la France ».

Le Figaro (2 articles) :

- ***Le succès des langues régionales à l'école :***

Il s'agit d'un article écrit par Marie-Estelle Pech en juillet 2013, qui discute du déclin constant des langues régionales et des accents régionaux. Les jeunes sont de plus en plus nombreux à apprendre les langues régionales à l'école, 272 000 élèves étaient inscrits durant l'année 2011-2012. Ces chiffres concernent principalement l'école primaire, car au secondaire une forte déperdition s'observe. Le problème de compréhension intergénérationnelle qui démotive les élèves est évoqué. Malgré l'excellente réputation des écoles bilingues de type Diwan, un manque chronique d'enseignants est constaté.

- ***L'enseignement des langues régionales en question :***

Il s'agit d'un article écrit par Marie-Estelle Pech et Nathalie Bougeard, publié octobre 2011. En Décembre 2010, les députés UMP ont réclamé un « vrai » cadre juridique pour l'enseignement des langues régionales. Malgré les moyens considérables mobilisés par l'éducation nationale (20 millions d'euros et 700 postes d'enseignants), ces chiffres cachent des difficultés : le déclin de la transmission continue, et les élèves ne continuent pas l'apprentissage au collège. Le nombre de locuteurs est maintenant inférieur à 200 000.

L'Express (2 articles) :

- ***Onze idées reçues sur les langues régionales :***

Cet article a été écrit en mars 2012 par Michel Feltin-Palas. Il discute de la perception des langues régionales et des idées reçues au sujet de celles-ci. Cet article évoque les manifestations qui ont eu lieu partout en France pour défendre les langues régionales, les manifestants revendiquant une loi promise en 2008 avec « des mesures concrètes dans l'enseignement, les médias ou la culture » ainsi que la ratification de la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires.

- ***Il faut enseigner les langues régionales le plus vite à l'école :***

Cet article a été écrit en mars 2013 par Michel Feltin-Palas à l'occasion de la manifestation du mouvement occitaniste. Il s'agit d'un entretien avec la linguiste Henriette Walter. Elle mentionne la perception de la supériorité de la langue française, et l'imposition de celle-ci au détriment des langues régionales. Henriette Walter explique les raisons de leur déclin, la politique linguistique de la France et son rôle dans la destruction des parlers régionaux. La chercheuse explique les conséquences de la disparition des langues régionales et donne son avis sur les mesures à prendre pour les sauver.

5. L'approche de la collecte et analyse des données

Comme point de départ à notre recherche, nous avons effectué une recherche en ligne avec 5 mots clés différents :

- Enseignement des langues régionales
- Apprentissage des langues régionales
- Education et langues régionales
- Langues régionales et écoles

- Langues régionales et élèves

Il faut souligner que les retours basés sur nos mots clés ont été maigres. Par conséquent, il n'a pas été possible d'obtenir davantage de données en raison du manque d'informations, d'articles, et de données ayant trait à l'enseignement. Les forums et les blogs portent soit sur des langues régionales en particulier, telles que le breton ou l'occitan, ou soit sur les langues en général sans se concentrer sur l'enseignement. Si certains forums ont été identifiés, leur contenu était très limité et n'apportait rien au sujet qui nous intéresse. Parmi les résultats, les sites Internet des quotidiens cités ci-dessus ont été choisis. Ainsi, cinq articles ont été retenus. Ceux-ci comportent un nombre important de commentaires représentant une source considérable d'informations. Ces commentaires sont interactifs, d'autres internautes, par exemple, répondent aux propos publiés par d'autres utilisateurs.

Tous ces commentaires ont été copiés et collés dans trois documents différents : un pour l'article du Monde, un pour les deux articles de l'Express, et un document pour les deux articles du Figaro. En raison du volume des commentaires (577), l'analyse des données a été un travail de longue haleine. En effet, plus de 13 500 mots ont dû être traités, consistant en un volume de 27 pages.

Un tableau a ensuite été créé pour y copier les commentaires relatifs au thème de l'enseignement des langues régionales. Ce tableau a servi à pré-classer les données, et a été divisé en deux colonnes : une pour les internautes favorables à l'enseignement des langues régionales, et une autre colonne pour ses opposants. Il faut préciser que les logiciels de traitement de données tels que Nvivo n'ont pas été utilisés.

Un deuxième tableau a été constitué, contenant deux colonnes lui aussi, une intitulée 'Pour l'enseignement des langues régionales' et une deuxième intitulée 'Contre l'enseignement des langues régionales'. Sous chaque colonne l'on a placé les thèmes principaux émergeant des commentaires, sans ordre défini, comme le montre le tableau suivant :

Tableau 1

| Pour l'enseignement des langues régionales | Contre l'enseignement des langues régionales |
|--|---|
| Quand on apprend deux langues, les autres langues sont plus faciles à apprendre. | Les langues régionales sont du domaine du folklore |
| Elles favorisent une ouverture sur le monde | Les élèves ont déjà du mal avec le français |
| Elles enrichissent notre vision du monde | L'anglais est plus important |

| | |
|---|---|
| Nostalgie : on se rappelle de son enfance | Les langues régionales favorisent le séparatisme et le régionalisme |
| Les langues régionales favorisent l'économie | Le français doit être seule langue officielle |
| Elles représentent une culture et l'histoire d'une région | C'est coûteux |
| Les langues régionales font partie du patrimoine français | Elles représentent un repli sur soi |

Travaillant sur le Tableau 1, nous avons utilisé une codification par couleurs pour réunir les thèmes ensembles et dégager des catégories. Ainsi, les thèmes entrant dans la catégorie 'enseignement' sont roses tandis que les thèmes entrant dans la catégorie des 'perceptions' sont verts. Les opinions 'pour' ou 'contre' n'ont pas été traitées différemment. Ainsi quatre couleurs différentes ont été utilisées, représentant quatre catégories :

- L'enseignement
- Les racines françaises
- L'économie
- Ouverture et repli identitaire

Une classification supplémentaire s'est révélée nécessaire. Nous avons donc créé des sous-catégories thématiques par le biais d'un autre tableau. Le but était de réunir les arguments les plus souvent cités. Ce tableau comporte quatre colonnes, une par sous-catégorie comme dans l'exemple suivant :

Tableau 2

| | Enseignement | Les racines françaises | Economie | Ouverture et repli identitaire |
|---------------|---|------------------------|-----------------------|------------------------------------|
| Avis positifs | Bénéfique pour l'apprentissage en général Plus facile d'acquérir une deuxième langue vivante | Patrimoine français | Favorisent l'économie | Ouverture sur le monde |
| Avis négatifs | L'anglais est plus important Le français est plus important | Folklore | Trop coûteuses | Repli sur soi, Régionalisme |

Il se dégage ainsi de ce classement un résumé des arguments positifs et négatifs liés à chaque sous-catégorie. Ce sont les opinions les plus souvent citées par les internautes dans les commentaires en ligne.

Résultat et analyse

Ce qui suit présente, en donnant des exemples, les arguments mis en avant par les internautes qui justifient leurs positions positives ou négatives quant à l'enseignement des langues régionales. Il faut noter que les commentaires sont très similaires d'un article à l'autre, l'année de publication ne changeant aucunement les opinions des contributeurs. Les mêmes thèmes suscitent les mêmes réactions, prouvant une fois de plus que les débats ont très peu changé depuis 2011. Rappelons que les catégories que nous avons choisies de traiter sont l'enseignement, les racines françaises, l'économie et les perceptions.

L'enseignement

Pour qui sont favorables à une instruction des langues régionales, les avantages liés à une instruction bilingue français/langue régionale sont cités. Certains évoquent leur propre expérience dans les écoles de type Diwan ou Calendreta et les opinions sont similaires : certains internautes ont pu apprendre une deuxième langue bien plus facilement grâce aux langues régionales :

Un enfant qui aura été scolarisé dès la maternelle dans une école bilingue publique occitan / français aura acquis des compétences cognitives qui le rendront ensuite plus apte à apprendre d'autres langues, étrangères ou anciennes (c'est ma connaissance de l'occitan qui m'a rendu facile l'apprentissage du latin). MJV, le 02/11/11, Le Figaro.

Le français doit rester partagé par tous, mais ça n'empêche pas la pratique d'une autre langue implantée sur son territoire. De plus, le bilinguisme favorise l'apprentissage des langues étrangères. M.H 10/08/2015, Le Monde.

D'autres bienfaits sont avancés et ne se limitent pas seulement à l'apprentissage des langues :

Les résultats en anglais lors de l'entrée en sixième sont très supérieurs à ceux des élèves qui ont suivi leur scolarité dans une filière monolingue avec seulement le français. C'est aussi le cas pour

les évaluations de mathématiques mais avec des écarts moins importants. PM 01/01/11, Le Figaro.

Les opposants de l'enseignement des langues régionales rétorquent que nos élèves ont déjà bien du mal à apprendre le français et que les efforts doivent se concentrer sur notre langue officielle :

Notre langue doit être défendue avec toute la vigueur de l'éducation Nationale, et la seconde langue l'anglais qui est la langue mondiale, du business et des affaires. Les troisièmes langues au choix des élèves. Mais pour ce qui est des langues régionales, les cours devraient être ressortis de l'éducation nationale, et être donnés aux volontaires, dans des organismes extérieurs. Satelmarc 23/04/12, L'Express.

Pour de nombreux internautes, le français doit régner sans partage, comme le suggère les commentaires suivants:

Au lieu de chercher à construire tous ensemble ce qui nous réunit, avec une langue commune que chacun peut partager et comprendre de Lille à Montpellier, de Brest à Belfort, voilà qu'on nous propose de se réfugier dans nos petits duchés. Lamentable. Le français doit rester la langue de la République, c'est très important. MIn 10/08/2015, Le Monde.

Ou encore :

La France a mis des siècles pour unifier sa langue qui fut le phare de l'Europe. Maintenant ce sont les étrangers et les pays francophones qui sont fiers de faire une dictée sans faute. Babillage, 23/08/2013, Le Figaro.

Un argument revenant régulièrement dans les commentaires des internautes est celui de l'apprentissage de l'anglais, jugé plus important que les langues régionales. Plutôt que de perdre du temps à apprendre une langue régionale vouée à disparaître, il serait plus important d'apprendre l'anglais. Le commentaire suivant résume le sentiment de nombreux internautes :

L'école devrait surtout se concentrer sur les grandes langues européennes (et/ou mondiales) : anglais [...], allemand, espagnol et français. Ça c'est l'avenir. En particulier l'anglais est absolument, totalement et indiscutablement indispensable. Un Suisse qui aime les langues 09/08/2015, Le Monde.

Mais ces commentaires suscitent parfois la colère :

La France prône la diversité linguistique dans le monde et s'indigne contre la dictature de l'anglais et nous explique qu'en France il est plus utile d'apprendre l'anglais ou le chinois que l'occitan ou le basque. Ce ne sont que des prétextes pour se débarrasser des langues minoritaires. Parmi ceux qui prônent l'apprentissage de l'anglais combien peuvent tenir une conversation en anglais ? JJ, 31/03/2012, L'Express.

L'importance donnée à l'anglais est l'un des commentaires les plus fréquents. Nous verrons sa prépondérance au fil des commentaires dans les catégories suivantes.

Les racines françaises

De nombreuses réactions sont suscitées autour de la thématique des racines françaises ou celle de l'identité. Ceux qui aiment les langues régionales et veulent leur enseignement assurent qu'elles sont importantes pour leur identité :

Nier les Langues Régionales c'est nier notre Patrimoine Français, c'est nier nos racines profondes, nos origines, nos aïeux, nos parents. C'est une richesse de continuer à les utiliser, à les faire vivre, à les transmettre. CR Le 02/11/2011.

Certaines expressions picardes "rétasser les morts" (tasser la terre sur les tombes) pour caractériser la coutume respectée par les amis du défunt de poursuivre en beuveries les funérailles fait songer à l'antique coutume, interrompue au Moyen Âge par les évêques, de danser sur les tombes. Avec la disparition des langues locales ces réminiscences seront perdues, mais nous sommes déjà un peuple aseptisé et sans racines. PR. 08/08/2015, Le Monde.

Pour les opposants, ces langues régionales ne sont que des reliques du passé :

Les 75 [...] langues régionales sont des résidus de notre passé en train de mourir. Il faut l'accepter : sans mort, pas de vie. [...] N'en déplaise à ceux qui les pratiquent et qui sont probablement les derniers... Mdu 08/08/2015. Le Monde

Enseigner les langues régionales, selon eux, c'est régresser :

Allez les chouans, les benêts rouges, sus à l'envahisseur Gaulois..... mordious envoyer le comte de Devilliers qu'il nous pourfende les éco-péages et les algues vertes, continuons tous ensemble vers le passé, régressons tous en cœur. Taka Kroare 08/08/2015, le Monde.

L'économie

Enseigner les langues régionales, c'est aussi mettre des moyens financiers en avant. De nombreux internautes déplorent les sommes d'argent dépensées pour l'apprentissage des langues régionales. Là encore, on oppose les dépenses de l'enseignement des langues régionales à celle des langues étrangères :

Les étudiants n'ont-ils rien de mieux à faire qu'apprendre une langue régionale (donc morte par définition) ? A l'heure de l'Europe, l'anglais devrait être obligatoire et l'allemand ou l'espagnol fortement conseillés. Le reste n'est qu'une perte de temps et d'argent pour le contribuable. Eva Luatton, 01/11/2011, Le Figaro.

On pourrait laisser les langues folkloriques au privé. L'état n'a pas à payer pour ce genre d'enseignement. On ferait mieux d'approfondir et améliorer l'enseignement de l'anglais, de l'allemand et du chinois. Quand on voit le niveau moyen d'anglais après 7 ans d'enseignement on a honte ! Plume001001 01/11/2011, Le Figaro.

Ces langues [régionales] ne devraient exister que par la volonté d'associations de sauvegarde, mais en aucune façon moi, contribuable, je ne peux tolérer que mon argent aille payer des surcoûts pour que des examens existent en langues régionales, pendant le même temps où l'on confirme que les jeunes écrivent de plus en plus mal le Français. Satelmarc 23/04/12, L'Express.

Parfois des discours indépendantistes se mêlent au thème de l'argent :

Je suis pour une Occitanie indépendante, dans laquelle l'occitan sera la langue officielle et normale pour tous. Je suis pour une Bretagne indépendante, dans laquelle le breton sera la langue du pays. Le problème, ce n'est pas de payer pour l'enseignement des langues régionales...Le problème, c'est que nous devons payer, avec nos impôts, la promotion quasi-exclusive de la langue française. Loveless, 02/11/2011, Le Figaro.

Ce genre de discours indépendantiste ravive les craintes de certains au sujet des langues régionales comme nous le verrons dans la section suivante.

Ouverture et repli identitaire

On peut observer un parallélisme entre langue régionale et indépendantisme/régionalisme. En les rejetant, on s'en protège. Pour de nombreux internautes, les parlers régionaux sont synonymes de repli sur soi, de rejet de l'autre, d'une volonté d'un retour en arrière et d'un refus d'inclusion :

Je n'arrive pas à comprendre ce besoin de "repli sur soi", de créer des divisions, des frontières, ici linguistiques, ces regards tournés vers un passé souvent mythifié, MIn 10/08/2015, Le Monde.

Ce que j'ai vu de l'usage du basque et du catalan en Espagne me paraît peu encourageant. Les langues régionales sont inaccessibles à tous ceux qui ne font pas partie du "groupe", nationaux comme étrangers. Elles favorisent l'exclusion et une forme de racisme à l'égard des non-locuteurs. Ceux qui parlent basque ou catalan n'apprennent plus le "castillan", mais l'anglais. Le jour où l'on refusera de me servir à Perpignan parce que je parle français, il n'y aura plus de France. FDD 09/08/2015, le Monde.

Passant la frontière franco-espagnole entre Hendaye et Irun, vers l'Espagne, l'on est accueilli par le panneau Guipúzcoa et vers la France, par « Lapurdi », du nom des deux provinces basques. Aucune mention des deux grandes nations qui ont marqué l'histoire du monde chacune à sa manière. Cette honteuse démission de l'Etat, incapable d'indiquer le nom du pays à la frontière, ne donne aucune envie de voir se développer les soi-disant identités régionales. L.L 08/08/2015 – Le Monde.

Présenté comme un progrès du pluralisme, l'enseignement des langues régionales est souvent source d'exclusion pour ceux qui ne parlent pas la langue locale (je pense au corse), un retour au morcellement des langues, à une identité ethnique étroite et exclusive, à une fierté et une identité basées sur des facteurs non partageables. [...]. Incohérente par

rapport au projet républicain, c'est aussi un gaspillage éhonté d'argent pour reconstruire des identités fantasmées menant au malaise et au conflit. La langue est un bastion du nationalisme ethnique. Hugo011, 01/11/2011, Le Figaro.

Pour les amoureux des langues régionales, cette opposition est difficilement compréhensible :

Quand plus de 70.000 familles de métropole confient leur(s) enfant(s) à une école publique ou associative bilingue ce n'est pas un repli identitaire mais au contraire une ouverture sur un monde fait de diversité dans lequel il vaut mieux parler plusieurs langues aussi et surtout quand la langue régionale est transfrontalière. TD, Le 01/11/2011, le Figaro.

Ou encore :

L'enseignement des langues régionales est vu comme une menace. Or, c'est un puits de connaissance pour des élèves qui connaissent bien les pays d'Europe, mais qui sont incapables de regarder autour d'eux et de connaître leur région. Par ailleurs, l'ouverture d'esprit, qui manque manifestement à beaucoup, et aussi le leitmotiv de cet enseignement. Comprendre le monde d'aujourd'hui, comprendre les autres, passe par la compréhension de soi et de son histoire. Apprendre les langues régionales, c'est apprendre la tolérance envers les autres peuples, envers leur culture, jamais en concurrence avec le français. LM1, Le 04/11/2011 Le Figaro.

Le codage et l'analyse des commentaires ont permis de jauger l'opinion des Français quant à l'enseignement des langues régionales. Nous avons discerné plusieurs thèmes réunis en catégories. Bien que ces commentaires ne puissent être considérés comme représentatifs de population française entière, ils soutiennent néanmoins les données provenant de l'Insee et des sondages que nous avons présentés dans les chapitres précédents.

Dans les commentaires des internautes que nous avons présentés, nous avons constaté que les mêmes thèmes sont discutés, souvent âprement, et qu'il était fréquent de lire certains commentaires emprunts de colère ou de sarcasme. Il est évident que le débat sur l'enseignement des langues régionales ne laisse personne indifférent. Les thèmes discutés sont souvent basés sur des peurs : la peur du séparatisme, la peur du rejet, de l'exclusion, la peur d'une éventuelle perte du prestige de la langue française, opposition à une dépense d'argent pour une cause perdue, mais aussi contradictoirement, la peur de voir ces langues disparaître à jamais.

Dans l'enseignement, les langues régionales font face à la concurrence des langues internationales, en particulier l'anglais : c'est soit l'anglais soit les langues régionales qui doivent être apprises à l'école, les deux semblant incompatibles. Bien que les Français favorables à l'apprentissage des langues régionales démontrent combien ce raisonnement est erroné, les opposants aux langues régionales se figent dans leur opinion unilinguiste. Pour ceux-ci, le français doit régner seul et sans partage, comme l'avance cette internaute qui avance : « Le français doit rester la langue de la République, c'est très important », MLN, Le Monde 2015.

Le succès des écoles bilingues dans les résultats scolaires ne sont jamais pris en compte ou pris au sérieux. D'importantes capacités cognitives sont acquises grâce au bilinguisme et l'apprentissage d'une troisième langue en est facilitée. Bien que les résultats officiels et les recherches démontrent les bienfaits du bilinguisme français/langue régionale, les opposants se confortent dans leur opinion. Pour de nombreux Français, l'apprentissage des langues régionales est une perte d'argent et celui-ci doit être cantonné au domaine de l'enseignement privé, c'est à dire à la charge des parents.

La crainte du régionalisme est particulièrement forte, comme nous l'avons observée dans les commentaires, avec particulièrement le régionalisme corse et breton cités en exemple. La langue est ici identité et cette identité est territoriale ; qui dit territoire dit morcellement de la France, division, et perte d'une identité nationale quelle qu'elle soit. De nombreux commentaires relatent des expériences personnelles des internautes en pays basque ou en Bretagne, où dans les cafés et autres lieux publics l'on ne parlera qu'en langue régionale pour agacer, exclure, ou intimider les touristes. La langue régionale est ainsi perçue comme un rejet de l'« autre ». Les locuteurs de ces langues affirment pourtant qu'il n'y a pas de volonté d'exclusion, seulement un réel et rare plaisir de partager une langue autre que le français et le plaisir d'être proche de ses racines.

Ainsi le malaise que l'on observe quant aux langues régionales est dû à la crainte que celles-ci exercent sur les populations. Malgré cela, il ne faut pas oublier que 72% des français veulent une ratification de la charte (Vedrenne, 2015, para.2).

Chapitre 6

Conclusion

La mondialisation est aujourd'hui au cœur des préoccupations linguistiques. Les langues minoritaires disparaissant très rapidement, on accuse l'anglais, désormais langue internationale, de faire du tort aux langues minoritaires. Celles-ci cessent d'être transmises par les parents qui ne les jugent plus utiles. Nous avons voulu faire un état des lieux de la situation linguistique en France. Nous avons découvert que 72% de la population veulent une reconnaissance des langues régionales, et que l'amour profond des Français pour ces langues est indéniable. Rien n'indiquait en outre que la mondialisation avait une emprise sur celles-ci. Etant donné la courte mais violente histoire du déclin des langues régionales, tout donnait à penser que le déclin de ces langues n'était dû qu'à la politique linguistique de la France.

Nous avons donc commencé nos recherches avec l'hypothèse que la mondialisation n'entraînait pas le même effet en France que dans le reste du monde, et que les langues régionales ne souffraient pas de la concurrence de l'anglais. Le résultat de nos recherches nous a cependant démontré le contraire. Il nous semble à présent clair qu'un ensemble de facteurs complexes contribuent à la lente mort des langues régionales et que la mondialisation n'est que l'un des effets contributeurs.

Nous avons étudié les effets de la mondialisation dans le monde, puis en France, et nous nous sommes ensuite concentrés sur les langues régionales. Les informations sur la mondialisation sont riches et abondantes et fait l'objet d'études poussées. La situation cependant est très différente concernant les langues régionales : nous nous sommes aperçus que les recherches sur les langues régionales, elles, sont plutôt maigres.

En effet, nous avons été très rapidement confrontés à la pauvreté des sources d'informations. Les langues régionales sont très peu traitées au niveau de la recherche universitaire et l'on peut observer une situation analogue concernant la presse. Avec cette dernière, ce ne sont pratiquement que les journaux locaux qui discutent des problèmes ou du succès des langues régionales. Si l'on concentre ces recherches de manière plus détaillée pour ne considérer que sur l'enseignement des parlars régionaux, nous avons un problème de taille : les recherches sont rares. Nous avons trouvé la situation curieuse mais révélatrice : les Français n'estiment probablement pas le sujet important.

L'analyse des documents de recherches universitaires et des articles de presse ont révélé en outre une contradiction intéressante : les Français aiment les langues régionales mais ne veulent pas les voir enseignées à l'école. Cette découverte a donné lieu à notre question de recherche, issue de l'analyse documentaire : « comment l'apprentissage des langues régionales est-il perçu dans l'opinion publique ? ». Nous avons voulu savoir ce qui motivait les parents à inscrire leurs enfants dans des cours de langues régionales ou des écoles bilingues, et pour ceux qui s'y opposent, les raisons qui les incitent à suivre une filière monolingue. Pour avoir une meilleure visibilité et une meilleure compréhension du sujet, nous avons également cherché des données quantitatives à travers les sondages effectués par la presse et des organisations telles que l'Insee.

Nous avons décidé d'investiguer ce que les Français eux-mêmes pensent de l'enseignement des langues régionales. Pour ce faire, nous nous sommes penchés sur les commentaires en ligne à travers lesquels les internautes pouvaient s'exprimer sur le sujet. Après avoir passé en revue blogs et forums, nous avons finalement décidé de nous concentrer sur les journaux tels que Le Monde, L'express, et le Figaro. Ceux-ci ont été jugés plus utiles à notre recherche. Sur ces sites, cinq articles de presse publiés en ligne pertinentes à nos recherches ont été choisis, avec à la clé plus de 500 commentaires.

L'analyse des données a démontré que le débat a très peu évolué depuis les six dernières années. Le sujet de l'enseignement des langues régionales suscite des opinions fortes et passionnées, généralement négatives. Ce n'est pas tant que les Français soient opposés aux langues régionales, bien au contraire, les langues font partie du patrimoine français, avec cependant une condition : qu'elles restent cantonnées au domaine du folklore et qu'elles ne fassent concurrence ni au français ni aux langues internationales, ces dernières étant considérées comme plus utiles. L'anglais surtout est vu comme essentiel dans l'avenir d'une France désormais tournée vers l'Europe et le monde.

En effet, l'on s'aperçoit que la mondialisation, et avec elle l'anglais, a un impact réel sur les langues régionales en France. La mondialisation est synonyme d'opportunités, d'avantages sociaux et économiques, alors que les langues régionales sont perçues comme un frein à la modernisation de la France. Folklore, repli sur soi, régionalisme, division, les langues régionales sont perçues comme un retour en arrière.

Paradoxalement, si la mondialisation a un impact négatif sur nos langues régionales, elle porte cependant le faisceau sur le danger qu'encourent nos parlers régionaux avec pour conséquence directe un léger changement de direction. Ainsi, de nouvelles lois ont été créées, et la pression populaire aidant, les langues régionales sont enfin apprises à l'école. Des écoles immersives telles

que Diwan en Bretagne et Calendreta en Occitanie voient le jour et remportent un vif succès. Ainsi, au long des années, quelques changements et améliorations se constatent, notamment dans la Constitution, mais il est évident que certains problèmes persistent. Du côté de la politique par exemple, il semblerait que le gouvernement soit en proie aux mêmes craintes que l'ensemble des Français. La Charte des langues régionales et minoritaires n'a pas été ratifiée. Du côté scolaire, le succès des langues régionales ne concerne que l'école primaire. En effet, les élèves de l'enseignement secondaire ne poursuivent pas leurs études, ne voyant pas l'utilité d'apprendre une langue régionale. La compréhension intergénérationnelle en outre, pose problème. Les langues apprises par les élèves aujourd'hui ont une prononciation calquée sur le français. Avec la transmission des langues régionales qui continue de décliner, le nombre d'inscriptions dans les écoles ne compense pas la perte naturelle des locuteurs en langue régionale.

En plus de la mondialisation, un problème sociétal affecte la cause des langues régionales : les perceptions négatives. En effet, celles-ci abondent en France. L'un des problèmes identifiés est le lien établi entre *langue* et *régionalisme* et l'incitation aux sentiments indépendantistes dans les régions. La peur du régionalisme est probablement la source de la contradiction que nous avons relevée : les Français veulent la reconnaissance des langues régionales car elles font partie du patrimoine français, mais l'on ne veut pas considérer leur enseignement car ce serait donner trop de pouvoir à certaines régions. Nous avons vu dans les commentaires présentés dans le chapitre précédent que la crainte du régionalisme en France est forte. La langue régionale est le symbole du séparatisme et le débat tourne très vite en un problème géo-politico-linguistique impossible à résoudre. Il est donc peut-être plus prudent, dans l'esprit des Français, de s'opposer à leur enseignement et limiter le pouvoir des langues régionales, que d'encourir un risque de séparatisme. Les langues régionales avant tout défient l'idéologie unilinguiste et le principe d'indivisibilité de la France, donc, son unité.

Or, c'est au nom de l'unification que la France des siècles passés a tenté d'éradiquer les 'patois' pour faire naître une France unie, indivisible, volontaire et puissante. Depuis la Révolution Française, les langues régionales de France ont fait l'objet de fortes répressions et de tentatives d'éradication linguistiques de la part du gouvernement. A l'école, on punissait sévèrement les enfants qui s'exprimaient dans leur langue natale, et les parents ont cessé de la transmettre de crainte que l'avenir de leurs enfants ne soit compromis. Ainsi, les perceptions négatives ont traversé les âges et les générations. Si jadis l'éradication des langues régionales était synonyme d'unification, leur maintien aujourd'hui est synonyme de division.

En résumé, nous avons apporté les réponses suivantes à la question de recherche que nous avons posée, et à ses sous-questions :

1. À travers un examen de commentaires personnels recueillis en ligne, comment l'apprentissage des langues régionales est-il perçu par un échantillon de l'opinion publique française?

- Si les langues régionales sont aimées des Français, ce n'est cependant qu'à la condition qu'elles restent minoritaires. Leur instruction n'est pas valorisée et les perceptions négatives persistent.

1.1 Quels sont les arguments cités en faveur de l'enseignement des langues régionales ?

- L'on cite les capacités cognitives supérieures, avec notamment une facilité d'apprentissage que l'on n'observe pas dans un environnement monolingue, une grande ouverture sur le monde, le respect et le maintien des racines. La nostalgie d'une enfance vécue aux sons et rythmes d'un dialecte est un autre facteur important.

1.2 Quels sont les arguments cités par les opposants de l'enseignement des langues régionales ?

- Dans une nation où le principe d'indivisibilité règne, les langues régionales divisent l'opinion. La crainte du régionalisme est très forte. De plus, ces langues régionales sont associées au folklore et sont considérées comme des reliques du passé. Le coût et les dépenses associés à l'apprentissage de ces langues sont également mal perçus par les Français.

Pour ceux qui voient leur avenir et celui de la France à travers la mondialisation, l'apprentissage de l'anglais est primordial et prioritaire. De plus, le français est la langue de la république et l'on insiste pour qu'elle règne sans partage.

Ce mémoire s'est penché sur les perceptions, défis et réalités de l'apprentissage des langues régionales dans le contexte de la mondialisation. S'il a l'intérêt d'être original, ce mémoire révèle cependant quelques faiblesses. En effet, il ne donne qu'une vue d'ensemble de la question. Il aurait fallu obtenir des chiffres, des sondages et des opinions par région linguistique car certaines ont une plus forte identité que d'autres, ce qui a très probablement une influence sur l'enseignement des langues régionales. L'obtention de données par région permettrait ainsi des chiffres généraux plus fiables. Pour être plus spécifique, il aurait fallu étudier différentes régions de France. Cette étude détaillée de chaque région linguistique aurait traité des données sur l'identité régionale, du nombre de locuteurs (passé et présent), de l'enseignement et la promotion des langues régionales, ce qui

aurait permis une étude comparative entre les régions. Les limites de ce mémoire ne nous en ont pas donné la possibilité.

Une autre faiblesse du mémoire est de proposer une vision strictement française de la situation, sans évaluer l'influence des locuteurs en dehors de nos frontières. En Espagne par exemple, la situation politique actuelle de nos voisins catalans incite-t-elle à plus de ferveur identitaire chez nous en France ? Au moment où cette conclusion est rédigée, les Catalans d'Espagne ont manifesté en grand nombre dans la rue le 12 septembre 2017 pour réclamer l'indépendance de la Catalogne, et inciter les Catalans à voter en faveur de l'autodétermination et ce, sans l'accord de Madrid.

Il est essentiel que les futures recherches dans le domaine des langues régionales passent avant tout par l'obtention de données qualitatives et quantitatives détaillées obtenues pour chaque région séparément, et ce, dans les plus brefs délais afin de pallier le manque de sources d'informations que nous avons constaté. Une recherche linguistique et identitaire de chaque région doit être prioritaire. Sans cela, nous ne possédons que des connaissances très fragmentaires de la situation linguistique en France.

Pour enrayer le déclin de la transmission des langues, qui est continu et rapide, il suffirait d'une intervention du gouvernement, d'un soutien financier, de changements de lois, et surtout et avant tout d'un changement de mentalités et de perceptions. Les langues régionales de France auront alors une chance de survie. Il faut cependant compter sur le fort instinct de préservation qui est manifeste chez nos locuteurs des langues régionales ; le monde change rapidement et l'avenir pourrait réserver quelques bonnes surprises pour nos langues régionales.

J'ai trouvé ce travail de recherche passionnant car il combine tous mes intérêts : l'enseignement, l'histoire et les langues minoritaires et j'entrevois des possibilités d'études futures dans ce même domaine. J'espère que ce mémoire apportera une contribution positive aux recherches sur les langues minoritaires.

Bibliographie

Académie Française, Le français aujourd'hui : Du français au français, Consulté en mai 2016. Site : <http://www.academie-francaise.fr/la-langue-francaise/le-francais-aujourd'hui>

Ait-Mokhtar, O. (2012), La mondialisation: caractéristiques et impacts, *Revue académique des Etudes Sociales et Humaines*, p 18.

Arnaud, D. (2012), *les langues régionales, un enjeu politique pour le XXI^e siècle*, Consulté en mai 2016
<http://www.agoravox.fr/tribune-libre/article/les-langues-regionales-un-enjeu-111755>

Ar Rouz, D. (2010), Les langues régionales : facteur de division ou manière d'être ensemble ? *Traduire [En ligne]*, 223, mis en ligne le 10 février 2014, consulté le 07 juillet 2017. URL : <http://traduire.revues.org/318> ; DOI : 10.4000/traduire.318 numéro 223

Alen-Garabato, C. & Cellier, M. (2009), L'enseignement des langues régionales en France aujourd'hui: état des lieux et perspectives, *Tréma [en ligne]*, p2, article consulté le 12 janvier 2017, <https://trema.revues.org/903>

Australian government (2008), Apology to Australia's Indigenous People, Consulté en mai 2017
<http://www.australia.gov.au/about-australia/our-country/our-people/apology-to-australias-indigenous-peoples>

Le Boetté, I (2003), *Langue bretonne et autres langues : pratique et transmission*. Insee Bretagne.

Bouvier, J et al. L'enseignement des langues régionales en France métropolitaine. Quelques exemples. *Langues régionales : langues de France, langues d'Europe* [en ligne]. Paris : Éditions de la Bibliothèque publique d'information, 2003 (généré le 04 février 2017). Disponible sur Internet : <http://books.openedition.org/bibpompidou/1478>. DOI : 10.4000/books.bibpompidou.1478.

Breulier, A. (1852-1853), *Des patois et du recueil des poésies populaires de France*, *Revue Archéologique*, 9^{ème} année Numéro 2, pp 493-502.

Broudic, F. (2009), Parler breton au XXI^e siècle. Le nouveau sondage de TMO Régions. - Brest : Emgleo Breiz, 208, Consulté en juin 2017. <http://www.langue-bretonne.com/sondages/NouveauSondage.html>

Brunel, S. (2007), Qu'est-ce que la mondialisation? *Sciences Humaines*, no 180, Mars.

Clanché, F. (2002), Langues régionales, langues étrangères : de l'héritage à la pratique, *Insee*. Consulté en septembre 2017
https://www.ined.fr/lili_efl2010/cahier_ined_156/ci_156_partie_8.26.pdf

Crystal, D (2003), *English as a global language*. Cambridge : Cambridge University Press.

Dargent, C. (2001), Identités régionales et aspirations politiques : l'exemple de la France d'aujourd'hui, *Revue française de science politique*, 51^e année, n°5, 2001. pp. 787-806. DOI :

10.3406/rfsp.2001.403667, Consulté en mai 2016. www.persee.fr/doc/rfsp_0035-2950_2001_num_51_5_403667

Delpix, D. (2013), Langues régionales en danger, un rapport pour stopper le déclin, *La dépêche*, Consulté en juin 2017. <http://www.ladepeche.fr/article/2013/07/19/1674483-langues-regionales-en-danger-un-rapport-pour-stopper-le-declin.html>

De Montvalon, JB. (2015), La France bégaie ses langues régionales, *Le Monde*

Deschamps, PM. (2002), Nous laissons l'anglais dominer, par fatalisme ou servilité, *Les Echos.fr*, Consulté en juillet 2017. <http://archives.lesechos.fr/archives/2002/Enjeux/00180-076-ENJ.htm>

Deuillaume, C & Amrane, E (2002), *Langues parlées en Aquitaine : la pratique héritée*. Insee : Statistiques.

Domp martin-Normand, C (2002/3), Collégiens issus de Calandreta : quelles représentations de l'occitan ? *Langage et Société* (n° 101), Consulté en juillet 2017. <https://www.cairn.info/revue-langage-et-societe-2002-3-page-35.htm>

Dumas, G. (2004), *La mondialisation et la diversité linguistique : le nécessaire dialogue*, allocution au Congrès mondial des professeurs de français, Le français : le défi de la diversité, à Atlanta le 20 juillet 2004, consulté le 16 aout 2016.

Ecoles Diwan de Loire-Atlantique, Consulté en juillet 2017. <http://skoldiwan.naoned.free.fr/>

Feltin-Palas, M. (2013), Il faut enseigner les langues régionales le plus tôt possible à l'école, *L'Express* consulté le 10 janvier 2017 http://www.lexpress.fr/region/il-faut-enseigner-les-langues-regionales-le-plus-tot-possible-a-l-ecole_1221223.html

Filhon, A. (2010), D'une langue régionales à l'autre, *Ined*. Consulté en février 2017. http://www.ined.fr/lili_efl2010/cahier_ined_156/ci_156_partie_8.27.pdf

Filhon, A (2010), Transmission familiale des langues en France : évolutions historiques et concurrences, *Annales de Démographie Historique* (no119).

France Télévision (2015), *La France rejette la charte des langues régionales : pourquoi la ratification coince encore et toujours ?* Consulté en février 2017. http://www.francetvinfo.fr/elections/regionales/charte-des-langues-regionales-pourquoi-la-ratification-coince-encore-et-toujours_1147447.html

Fontan, S. (2013), La mondialisation, un atout ou une menace pour la France? <http://www.jolpress.com/france-mondialisation-atout-menace-globalisation-article-822606.html>

Garland, E. (2006), Can minority languages be saved ? *THE FUTURIST*, July-August. Consulté le 20 février 2017. www.wfs.org
https://www.omniglot.com/language/articles/minority_languages.pdf

Harguindeguy, JB & Pasquier, R. (2010), Langue et politique, les mobilisations ethnolinguistiques en France, *Culture et Conflits* [en ligne], consulté le 3 janvier 2016. URL : <http://conflits.revues.org/17993>

Houtart, F. (2007), *Les effets de la mondialisation*, Consulté le 10 février 2017. <HTTP://WWW.CETRI.BE/LES-EFFETS-DE-LA-MONDIALISATION?LANG=FR>

Insee (2001), *Etude de l'histoire familiale en 1999*, Consulté le 21 mai 2017 <http://www.cmh.ens.fr/adisp/documents/lil-0173/lil-0173dcod.pdf>

Ketah, K. (2003), Faut-il développer l'occitan à l'école ? La dépêche. <http://www.ladepeche.fr/article/2003/11/12/143701-faut-il-developper-l-occitan-a-l-ecole.html>

Kim, I & Kuljis, J. (2010), Applying Content Analysis to Web Based Content, *Journal of Computing and Information Technology*, CIT 18, 4, 369-375. P 370

Krueger, AO (2003), Mondialisation, préserver les bénéfiques, *L'Observateur ocde*, Consulté le 13 avril 2017. <http://observateurocde.org/news/archivestory.php/aid/869/Mondialisation.html>

Lefèvre C. et Filhon A. (2005), *D'une langue régionale à l'autre*, dans *Histoires de familles, histoires familiales. Les résultats de l'enquête Famille 1999, Ined*, Collection les Cahiers de l'Ined n°156.

Le Berre, Y & Le Dù, J. (2014), Devoir et nécessité : à quoi sert le breton à ceux qui le parlent ? *La Bretagne Linguistique*, numéro 20. Consulté le 10 juillet 2017. <https://www.univ-brest.fr/crbc/menu/CRBC-publishing/Revue+La+Bretagne+Linguistique/Volume-n-20?languageId=1>

Le déclin des langues maternelles régionales 2002, Le monde des jeunes, Sciences Humaines, article consulté le 13 mars 2017 sur https://www.scienceshumaines.com/le-declin-des-langues-maternelles-regionales_fr_2271.html

Lincoln A (2003), Quelles est la situation de l'enseignement du breton ? *Langues régionales, langues de France, langues d'Europe*,

Majidi, A (2013), English as a second language: threat or opportunity for minority languages? *Mediterranean Journal of Social Sciences*, MCER Publishing, Rome-Italy, vol 4 (11), P 33.

Ministère de la Culture et de la Communication (2 juin 1999), *Langues régionales ou minoritaires: la France s'engage*, Lettre d'information.

Moal, S. (2009), la langue bretonne dans l'enseignement en 2009, quelques éléments, *Tréma [En ligne]*, 31 | 2009, mis en ligne le 01 septembre 2011, Consulté le 30 septembre 2016. URL : <http://trema.revues.org/927> ; DOI : 10.4000/trema.927

Onishi, N. (2008), Recognition for a People Who Faded as Japan Grew, *New York Times*. Consulté le 02 mars 2017. http://www.nytimes.com/2008/07/03/world/asia/03ainu.html?_r=0

Ostler, N. (2008), *Is it globalisation that endangers languages?* Unesco conference: Globalisation and languages: building on our rich heritage. 27-28 August

Pech, ME & Bougeart, N. (2011), L'enseignement des langues régionales en question, *Le Figaro*, article consulté le 10 janvier 2017, <http://www.lefigaro.fr/actualite-france/2011/10/31/01016-20111031ARTFIG00605-l-enseignement-des-langues-regionales-en-question.php>

Prys Jones, M (2013), *Langues menacées de disparition et diversité linguistique dans l'Union Européenne*, Parlement Européen. Consulté le 17 juillet 2016.

2017 [http://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/note/join/2013/495851/IPOL-CULT_NT\(2013\)495851_FR.pdf](http://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/note/join/2013/495851/IPOL-CULT_NT(2013)495851_FR.pdf)

Robin J.P (2016), La France, 9e puissance économique mondiale, selon le FMI, *Le Figaro*. Consulté le 02 octobre 2017.

<http://www.lefigaro.fr/conjoncture/2016/04/12/20002-20160412ARTFIG00196-la-france-9e-puissance-economique-mondiale-selon-le-fmi.php>

Le déclin des langues maternelles régionales, Sciences Humaines 2001. Consulté le 10 février 2017.

http://www.scienceshumaines.com/le-declin-des-langues-maternelles-regionales_fr_2271.html

Sé, A (2008), L'enseignement des langues régionales a bien progressé, *Le Figaro*, article consulté le 10 janvier 2017, <http://www.lefigaro.fr/actualite-france/2008/05/27/01016-20080527ARTFIG00011-l-enseignement-des-langues-regionales-a-bien-progresse.php>

Sibille, J (2010), *Les langues autochtones de France Métropolitaine : pratiques et savoirs*. Consulté le 10 février 2017. <https://hal-univ-tlse2.archives-ouvertes.fr/hal-00952844>

Unesco, *Endangered languages*, consulté le 28 octobre 2016.

<http://www.unesco.org/new/fr/culture/themes/endangered-languages/>

Université Laval (Québec), *Loi no 51-46 du 11 janvier 1951 relative à l'enseignement des langues et des dialectes locaux (Loi Deixonne, abrogée)*, Consulté le 12 juin 2017.

http://www.axl.cefal.ulaval.ca/europe/France-loi_Deixonne-texte-1951.htm

Vedrenne, G. (2015), Langues régionales : 72% des Français favorables à la reconnaissance, *Europe 1*. Consulté le 10 janvier 2017. <http://www.europe1.fr/societe/langues-regionales-72-des-francais-favorables-a-la-reconnaissance-1355348>

Verny, MJ (2009), Enseigner l'occitan au XXIe siècle. Défis et enjeux, *Tréma [En ligne]*, 31, mis en ligne le 01 septembre 2011, Consulté le 04 février 2017. URL : <http://trema.revues.org/962>

Viaut, A. (2002), Apport et réception française de la Charte Européenne des Langue Minoritaires et régionales : approche sociolinguistique, *Revue d'Etudes Comparatives Est-Ouest*, vol 33, n1, pp 9-48

Annexes

Le succès des langues régionales à l'école

- Par Marie-Estelle Pech , Le Figaro
Mis à jour le 31/07/2013 à 18:18
Publié le 29/07/2013 à 16:48



Cours de breton dans une école Diwan. Avec 35.000 élèves inscrits en 2011-2012, c'était la troisième langue la plus enseignée. V MOUCHEL/BEP/QUEST FRANCE

La hausse de 24 % d'élèves inscrits en 2012 ne compense pas l'effritement de la pratique sur le terrain.

Qui comprend encore le sens d'Adichats («Adieu» en langue d'oc) ou peut répliquer s'il se voit qualifié de frar («insolent»)? Le nombre de Français pratiquant des [langues régionales](#) ne cesse de diminuer. Maître de conférences en occitan à l'université de Montpellier, Marie-Jeanne Verny constate même la disparition de l'accent régional dans les jeunes générations. Cette diminution s'explique notamment par la mobilité croissante des populations, selon un rapport récemment remis au [ministère de la Culture](#).

L'enquête «Information et vie quotidienne» réalisée en 2011 par l'Insee fait également état d'une baisse de la pratique des langues régionales (et étrangères) en France, au profit du français: 86% des personnes interrogées parlent exclusivement le français, alors qu'elles n'étaient que 74% à le parler dans leur enfance. Parmi les personnes nées ou élevées en métropole, ce chiffre atteint 93%. Pourtant, paradoxalement, les enfants sont toujours plus nombreux à apprendre une langue régionale. Cet enseignement concernait pas moins de 272.000 élèves en 2011-2012. Et il connaît une progression régulière: «La hausse globale, tous cycles confondus, s'établit à +24% par rapport à l'année scolaire 2009-2010, dont une forte progression des enseignements dans les langues régionales ultramarines», selon le rapport du comité consultatif pour la promotion des langues régionales et de la pluralité linguistique interne.

Une offre «inégalement répartie»

Les langues les plus recherchées sont: l'alsacien (73.000 élèves), l'occitan (62.000 élèves), le breton (35.000 élèves), le corse (34.000 élèves), le créole (17.000 élèves), le basque (14.000 élèves), le catalan (13.000 élèves) et le tahitien (13.000 élèves). Mais même le dialecte francique de Moselle, les langues mélanésiennes (4000 élèves, chacun), le gallo (environ 500 élèves), le flamand occidental (dans le primaire) sont enseignés.

Pourtant, le rapport pointe une offre «inégalement répartie». «Malgré une progression continue du nombre d'élèves concernés, «l'enseignement en langues régionales présente certaines fragilités»,

notamment «une forte déperdition du nombre d'élèves poursuivant ces études jusqu'à la terminale». Une des raisons invoquées par les parents, c'est la crainte que cet enseignement spécifique ne finisse par constituer un handicap par rapport à ceux qui suivent une filière plus classique.

De plus, les jeunes qui apprennent le breton dans un cadre scolaire ne comprennent pas forcément leurs aînés, le breton enseigné à l'école n'étant pas forcément le même que celui de leurs grands-parents! La prononciation des langues régionales est ainsi trop souvent calquée sur celle du français. Il est difficile de motiver des élèves à poursuivre l'étude de cette langue «quand leur grand-père leur répond que ce n'est pas le même breton», écrivait Fanch Broudic, linguiste et écrivain qui a remis un rapport sur le sujet au rectorat de Rennes en 2011.

L'attrait du bilinguisme

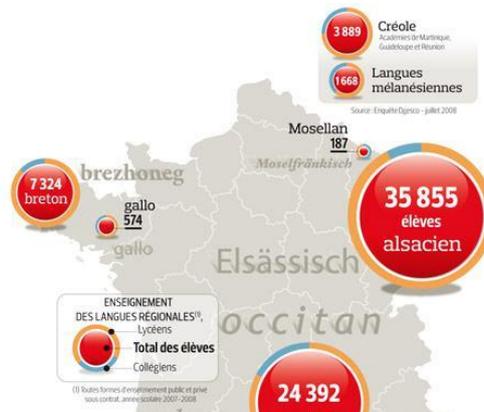
Souvent, la motivation des parents pour inscrire leurs enfants dans une école bilingue tient davantage à l'attrait du bilinguisme qu'au choix avéré du breton, de l'occitan ou du basque. C'est souvent la gymnastique de l'esprit qui intéresse, quelle que soit la langue. Les écoles bilingues, comme [Diwan](#), ont par ailleurs la réputation d'être d'excellent niveau... Ces chiffres records ne masquent par ailleurs pas une difficulté majeure de l'enseignement des langues régionales, le «manque chronique d'enseignants» relevé rapport après rapport. Le nombre de candidats reste le plus souvent inférieur aux besoins de l'Éducation nationale, qui fait appel à des contractuels. Enfin, le succès des langues régionales auprès des élèves n'enraye pas, sur le terrain, le tarissement de la pratique. Selon les estimations de l'Association pour l'enseignement du catalan, 3000 locuteurs disparaîtraient chaque année dans le département des Pyrénées-Orientales, tandis que l'enseignement n'en formerait que 300 nouveaux.

Corse, breton... Le filon des traductions du *Petit Nicolas*

Le Petit Nicolas, best-seller international (15 millions d'exemplaires) de René Goscinny illustré par Jean-Jacques Sempé, sortira en breton à l'automne, vient d'annoncer l'éditeur Imav Éditions. Le premier titre déjà paru cet été en langue corse (*Niculinu in Corsu*) a été tiré à 4500 exemplaires. Les aventures du célèbre écolier seront aussi traduites en «arabe maghrébin» en octobre. «Nous avons également décidé de publier une traduction du *Petit Nicolas* en yiddish, qui fait partie des 75 langues de France officiellement reconnues par la République française, aux côtés du breton, du corse, de l'alsacien, de l'occitan, etc.», a expliqué l'éditeur. De fait, il n'est pas le premier à s'intéresser au filon des langues régionales. Traduit dans plus d'une vingtaine de langues régionales, dont le gallo, Tintin l'a précédé, il y a quelques années. Pour un libraire parisien, les acheteurs ne sont pas forcément des personnes parlant la langue, mais plutôt des gens nostalgiques de leurs origines, de leur enfance. «Ces clients l'offrent parfois à leurs petits-enfants en forme de clin d'œil. Cela marche très bien au moment de Noël. Le lisent-ils vraiment? Difficile à dire.»

L'enseignement des langues régionales en question

- Par Marie-Estelle Pech Nathalie Bougeard, Le Figaro
 - Mis à jour le 31/10/2011 à 22:44
 - Publié le 31/10/2011 à 18:49



Luc Chatel a commandé un rapport sur un système au succès relatif. Sur le terrain, on constate ainsi que les élèves bretonnants ne peuvent se faire comprendre de leurs aînés.

Luc Chatel, le ministre de l'Éducation nationale, entend publier prochainement un rapport qui fera «mieux connaître la politique de l'État en faveur des langues régionales». Cette annonce fait suite à une proposition de loi examinée fin juin par des sénateurs socialistes. Après une initiative semblable de députés UMP en décembre 2010, ces derniers réclament un «vrai» cadre juridique pour l'enseignement des langues régionales, aujourd'hui laissés à l'appréciation des autorités académiques, affirment-ils. «Le gouvernement est défavorable à ce texte. Notre république ne craint pas les langues régionales, bien au contraire ; mais elle n'oublie pas que sa langue est le français, fondement de la vie commune», souligne le ministre, qui insiste sur «l'effort continu de l'État depuis des décennies».

Record historique

Dans un récent rapport sur l'enseignement du breton, le linguiste et écrivain Fanch Broudic revient sur ces efforts. En 2009-2010, 13.560 élèves apprenaient cette langue régionale en France, un record historique, également observé pour d'autres langues (voir ci-dessous et infographie). Elle mobilise des moyens «humains, matériels et intellectuels considérables» de l'Éducation nationale : plus de 700 postes d'enseignants mobilisés, soit une dépense de 23 millions d'euros en 2010. Les Bretons se disent toujours favorables à 80 % à l'enseignement de cette langue. Mais ces chiffres masquent de sérieuses difficultés.



Les 15-19 ans sont aujourd'hui 4 % à parler breton. Crédits photo : Alain AUBERT/Le Figaro

Certes les 15-19 ans sont aujourd'hui 4 % à parler breton, contre 1 % en 1997, grâce à l'Éducation nationale, mais dans le même temps, le nombre de bretonnants a globalement diminué de 30 %. Les jeunes qui apprennent le breton dans un cadre scolaire ne comprennent par ailleurs pas forcément leurs aînés, le breton n'étant plus, sauf exception, la langue maternelle des enfants. Elle n'est plus non plus celle de leurs parents, ni même parfois des grands-parents. Le breton est devenu la «langue de l'école» et non plus de la société.

C'est tout le problème de la distance entre la langue écrite apprise à l'école et la langue parlée. Pour le chercheur Mikael Madeg, le point faible du breton enseigné actuellement est sa prononciation : «Trop souvent, elle est calquée sur celle du français par laxisme ou ignorance.» Les écoliers appliquent les règles de liaison du français. Il est difficile de motiver des élèves à poursuivre l'étude de cette langue «quand leur grand-père leur répond que ce n'est pas le même breton», explique un enseignant. Pour favoriser les échanges oraux entre générations, le conseil général PS du Finistère a lancé il y a cinq ans l'opération «Quêteurs de mémoires».

Autre difficulté, la motivation des parents pour inscrire leurs enfants dans une école bilingue tient davantage au bilinguisme qu'au breton. S'ils avaient eu le choix, beaucoup auraient choisi l'anglais. «C'est la gymnastique de l'esprit qui m'intéresse, que ce soit avec le chinois, l'anglais ou le breton », explique une mère. Les écoles bilingues ont par ailleurs la réputation d'être de bon niveau : à Nantes, c'est parfois l'évitement des classes Zep qui fait que l'on inscrit son enfant dans une école bilingue bretonne.

La moitié des élèves ne poursuivent pas cet apprentissage au collège. Les parents craignent qu'il ne constitue un handicap par rapport à ceux qui suivent la filière classique. Les mathématiques ou l'histoire de l'Égypte en breton laissent des parents perplexes et les amènent à retirer leurs enfants de l'enseignement bilingue.

Même au lycée Diwan de Carhaix qui prône l'immersion totale en breton, les adolescents au retour d'un week-end utilisent davantage le français. Il faut parfois apposer des affiches «Komzit brezhoneg» («parlez breton») aux murs !

Deux enquêtes menées dans des lycées de Carhaix et Brest montrent à quel point les opinions négatives sur la langue l'emportent parmi les jeunes. Si une forte majorité admet que c'est la langue de la Bretagne, le pourcentage de ceux qui estiment utile de l'apprendre est très faible. «Or ces lycéens sont les parents de demain», souligne l'auteur, qui propose de créer des classes bilingues anglais-breton ou encore de recruter du personnel bretonnant dans les garderies...

Occitan et alsacien mal compris

Aurélie, 42 ans, a décidé d'inscrire sa fille dans une école bilingue en occitan de Toulouse, même si ni ses parents ni elle-même ne parlent cette langue avec ses grands-parents d'Ariège. «J'ai surtout été attirée par la pédagogie Freinet de cet établissement. Et connaître un peu la langue d'oc quand on habite à Toulouse, c'est intéressant sur un plan culturel», estime cette avocate.

«Honte de parler patois»

Le décalage entre la langue écrite et la langue parlée existant en Bretagne est comparable à celui de l'occitan : comment combiner une langue codifiée dans les années 1950 avec les six formes existantes, l'auvergnat, le gascon, le languedocien, le limousin, le provençal, le vivaro-alpin ? En Provence ou en Auvergne, on ne parle pas exactement la même langue. Pour Marie-Jeanne Verny,

maître de conférences en occitan à l'université de Montpellier, «on demande désormais aux professeurs de faire comprendre aux enfants qu'il existe différentes formes d'occitan parlé ».

Enfants et chercheurs vont collecter la mémoire et la langue, dans l'Aveyron, l'Ariège et les Hautes-Pyrénées. Toutefois, «il ne faut pas imaginer que l'on puisse réconcilier le petit-fils et son grand-père qui a toujours honte de parler patois parce qu'on lui a appris que c'était plouc», estime cette enseignante qui déplore aussi la disparition de l'accent régional dans les jeunes générations. Il n'est pas toujours facile pour un jeune professeur d'enseigner l'occitan dans une zone géographique différente de son parler naturel «mais en dépit de ces différences, tout le monde se comprend à peu près », dit-elle.

La situation est paradoxale en Alsace où la forme écrite du dialecte est l'allemand. De fait, les cours de «langue et culture régionale» sont bien davantage dispensés en allemand ou en français qu'en alsacien. Alors que les deux tiers des jeunes qui y sont accueillis comprennent l'alsacien, «les enseignants eux-mêmes manquent d'assurance dans ce domaine », affirment Daniel Moren et Armand Zimmer de l'association des professeurs pour l'enseignement bilingue*. M.-E. P.

*«L'enseignement des langues régionales en France», revue Tréma n°31, 2009.

Apprendre le breton académique à l'université Rennes-II

Les étudiants de deuxième année de licence de culture bretonne sortent de cours sur le campus de Rennes-II. Ici, tout le monde parle breton dès que c'est possible. La vingtaine d'inscrits a fait ses études dans le système immersif ou en classe bilingue. «Lorsque je discute avec mon père qui a appris le breton à l'oreille en cachette, explique cependant Camille, je ne le comprends pas. La plupart du temps, les néobretonnants calquent trop leur syntaxe sur le modèle français ; d'où les incompréhensions.»

Ses condisciples protestent : selon eux, apprendre le breton académique permet d'échanger avec tout le monde. Gweltas tempère : «Nous avons appris une langue scolaire. Mais sa richesse, c'est avant tout beaucoup d'images, d'expressions et un accent particulier. Il est important que cela ne se perde pas.» Ainsi, la langue parlée à Quimper est-elle différente de celle de Vannes. «Comme toutes les langues minoritaires, le breton a eu tendance à se dialectiser. Aussi, pour l'enseigner, a-t-il fallu passer par une standardisation», explique Ronan Le Coadic, professeur à Rennes-II.

Lexique du Trégor

La directrice du groupe scolaire Diwan de Rennes estime que «les différentes variantes sont en train de se perdre, notamment dans la région rennaise où, historiquement, le breton n'était pas parlé. Mais l'an passé, nous avons eu un collègue remplaçant, originaire du Trégor. Il a enrichi mon lexique». Il serait urgent que les jeunes aillent à la rencontre des plus anciens. Reste qu'avec un nombre de locuteurs passés sous la barre des deux cent mille il y a trois ans, ces échanges vont se raréfier. Une grande partie des bretonnants a plus de soixante ans.

Ana Sohier, jeune conseillère municipale de Rennes et néobretonnante, est moins inquiète : «Je parle le breton avec un sacré accent français et je le regrette mais c'est normal car ma langue maternelle est le français. Admettre l'évolution constitue certainement le meilleur rempart contre une éventuelle coupure entre le breton d'avant et celui d'aujourd'hui.»

La France bégaie ses langues régionales

La ratification de la Charte des langues régionales, promesse de campagne de François Hollande, pourrait être soumise en 2016 au Parlement réuni en Congrès.

LE MONDE | 08.08.2015 à 10h14 • Mis à jour le 10.08.2015 à 06h45 | Par [Jean-Baptiste de Montvalon](#)

image: http://img.lemde.fr/2015/08/07/0/0/2303/1535/1068/0/60/0/3bee99b_8400-ypzqrh.jpg



Une école maternelle privée bilingue français-basque, à Biarritz. Tohier / Photomobile / Andia.fr

Construire « une [Europe](#) fondée sur les principes de la démocratie et de la diversité culturelle, dans le cadre de la souveraineté nationale et le respect de l'intégrité territoriale » : tel est l'un des objectifs affichés dans son préambule par la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires, adoptée sous les auspices du Conseil de l'Europe en 1992. En parcourant ce texte, on n'y décèle rien qui soit de nature à [déclencher](#) une guerre de tranchées. A fortiori dans notre pays, justement riche de cette diversité que cette charte entend [faire vivre](#).

Si l'on s'empigne autant et depuis si longtemps sur ce sujet, c'est qu'il réveille des souvenirs ancrés dans notre mémoire nationale

Sauf que chez nous, rien n'est simple quand il est question de [mettre](#) des mots sur ce qui nous rassemble ou ce qui nous distingue. S'il est une exception française, une singularité collective, c'est bien cette propension à [transformer](#) en psychodrame tout débat de ce [genre](#). Il a fallu sept ans à la [France](#) pour [signer](#) cette charte. C'était le 7 mai 1999, à Budapest. Seize ans plus tard, le texte n'a toujours pas été ratifié. Les présidents passent, l'objectif demeure. Un [projet](#) de loi constitutionnelle – sur lequel le Conseil d'Etat a rendu un avis défavorable – a été présenté en conseil des ministres, le 31 juillet. C'est l'un des textes qui pourraient [être](#) inscrits à l'ordre du jour du Congrès que le chef de l'Etat, [François Hollande](#), envisage de [convoquer](#) en 2016.

Si l'on s'empoque autant et depuis si longtemps sur ce sujet, c'est qu'il réveille des souvenirs ancrés dans notre mémoire nationale : l'ordonnance de Villers-Cotterêts, qui imposa, en 1539, l'usage du français dans tous les tribunaux du royaume ; l'abbé Grégoire, demandant à la Convention de 1794 d'« *anéantir les patois* » ; les « hussards noirs » de la III^e République, qui inculquèrent le français aux écoliers bretons, basques ou corses.

Lire aussi [Nouvel obstacle à la ratification de la Charte des langues régionales](#)

Le vibrant plaidoyer de Jacques Chirac

Nos racines « républicaines » et jacobines sont solidement figées dans notre Constitution en quelques principes essentiels, comme l'indivisibilité de la République et l'unicité du peuple français. C'est à ce mur d'uniformité que se heurtent les défenseurs des langues régionales. D'abord portées, dans les années 1970, par des groupes politiques identitaires, leurs revendications ont ensuite trouvé un écho plus large auprès d'associations et de structures d'enseignement qui ont profité du vent porteur de la décentralisation.

C'est dans ce décor que s'est joué un feuilleton encore inachevé. En novembre 1992, la France refuse de signer la charte, à l'élaboration de laquelle le Quai d'Orsay a opposé une vive résistance depuis 1983. Le gouvernement fait [valoir](#) que la charte est en contradiction avec ses traditions. Seul Jack Lang se démarque alors : « *Tout cela est ridicule, et témoigne surtout d'un manque de confiance en soi* », estime le ministre de l'éducation nationale et de la [culture](#), tout en présentant de nouvelles mesures destinées à [favoriser](#) l'enseignement des langues minoritaires.

L'affaire reste au point mort jusqu'à un déplacement de [Jacques Chirac](#) en [Bretagne](#), le 29 mai 1996. Devant des parlementaires du cru, le chef de l'Etat prononce alors un vibrant plaidoyer en faveur des identités régionales, et fait part de son plein accord avec les principes défendus par la charte.

75 langues régionales

Dans un rapport rédigé en 1999, le linguiste Bernard Cerquiglini avait distingué 75 langues de France métropolitaine et d'outre-mer, dont les locuteurs peuvent être plus d'un million (pour les créoles) ou quelques dizaines (pour le bourguignon-morvandiau). Cependant, les critères auxquels il a recouru pour son décompte ne sont pas ceux de la Charte. Celle-ci n'inclut ni les dialectes de la langue officielle de l'Etat ni les langues des migrants.

Le français, « langue de la République »

L'élan chiraquien, déjà ralenti par les vives réactions d'une partie des gaullistes (Charles Pasqua en tête), est stoppé net lorsque le Conseil d'Etat, saisi par le premier ministre, Alain Juppé, rend un avis défavorable. La haute juridiction administrative souligne que l'adoption de la charte, qui impose aux Etats signataires l'usage partiel des langues régionales, y compris dans la [justice](#) et l'administration, serait contraire à l'article 2 de la Constitution, qui rappelle notamment que « *la langue de la République est le français* ». Une précision qui avait été introduite lors de la révision constitutionnelle préalable à la ratification du traité de Maastricht, afin de [défendre](#) la francophonie hors de nos frontières...

Devenu premier ministre après la dissolution, Lionel Jospin s'empare du dossier. Il commande un rapport à Nicole Péry, alors députée (PS) des Pyrénées-Atlantiques, puis un autre à Bernard Poignant, maire (PS) de [Quimper](#). N'en déplaise à son intransigent ministre de l'intérieur, [Jean-Pierre Chevènement](#), le chef du gouvernement se montre favorable à la ratification. Reste à [évaluer](#)

les obstacles juridiques et à [trouver](#) les moyens de les [contourner](#). C'est la mission confiée au juriste Guy Carcassonne, à l'été 1998.

Après examen attentif, l'ancien [conseiller](#) de Michel Rocard dessine un chemin étroit. Contestant l'avis rendu par le Conseil d'Etat, M. Carcassonne estime que « *la charte n'est pas, en elle-même, incompatible avec la Constitution* ». Puisque les Etats signataires ne sont tenus de s'engager que sur trente-cinq des près de cent propositions de la charte, M. Carcassonne a fait le tri, pour [choisir](#) les plus conformes – ou les moins contraires – à notre Constitution, comme tout ce qui concerne la promotion des langues régionales dans les [médias](#), la vie économique, culturelle et sociale... L'universitaire suggère aussi d'accompagner la signature d'une « déclaration interprétative » rappelant que, pour la France, le « *groupe* » – notion utilisée dans la charte – « *renvoie aux individus qui le composent et ne peut en aucun cas [former](#) une entité qui en serait distincte, titulaire de droits qui lui seraient propres* ». C'est peu ou prou sur ces bases que le processus de signature aboutit, le 7 mai 1999.

Mobilisation des « bonnets rouges »

Las ! Saisi par Jacques Chirac, le Conseil constitutionnel juge que, en dépit des précautions prises sur la nature des engagements de la France, la charte n'est pas conforme à la Constitution. L'Elysée et Matignon se renvoient la balle. Le président refuse d'engager la procédure de révision de la Constitution souhaitée par le premier ministre. Embourbée par la cohabitation, la ratification va [rester](#) au point mort pendant près d'une dizaine d'années. La réforme constitutionnelle adoptée par le Congrès, le 21 juillet 2008, fait [entrer](#) à l'article 75 de la Constitution l'appartenance des langues régionales « *au patrimoine de la France* ». Mais toujours pas de ratification en vue, le président en exercice, [Nicolas Sarkozy](#), y étant hostile.

François Hollande en avait fait l'un de ses engagements de campagne. Elu président, il hésite. La ratification de la charte ne figure pas parmi les quatre projets de loi constitutionnelle présentés lors du conseil des ministres du 13 mars 2013. Le Conseil d'Etat, il est vrai, venait de [rendre](#) un nouvel avis défavorable à cette ratification.

C'est la mobilisation des « bonnets rouges », en Bretagne, qui incite l'exécutif, fin 2013, à [remettre](#) l'ouvrage sur le métier. Une proposition de loi constitutionnelle – devant nécessairement être adoptée par référendum – est d'abord examinée à l'Assemblée nationale en janvier 2014. La voie du Congrès ayant été jugée préférable, c'est un projet de loi constitutionnelle que l'exécutif entend [soumettre](#) au Parlement. Nouvelles empoignades en perspective sur un texte soumis à la France il y a près d'un quart de siècle. Pour une issue qui reste toujours aussi incertaine.

En savoir plus sur http://www.lemonde.fr/politique/article/2015/08/08/la-france-begaie-ses-langues-regionales_4716920_823448.html#bclplTAemAMdg4yZ.99

Onze idées reçues sur les langues régionales

L'Express. Par Michel Feltin-Palas, publié le 31/03/2012 à 10:17 , mis à jour le 02/04/2012 à 10:34



De nombreuses manifestations sont prévues partout en France ce samedi pour défendre les langues régionales, comme celle-ci en 2010.

AFP/Pascal Guyot

Des dizaines de milliers de défenseurs des langues régionales ont manifesté ce samedi dans de nombreuses villes de France. L'occasion de revenir sur onze poncifs collés aux basques des langues régionales.

Quimper, Toulouse, Strasbourg, Bayonne, Ajaccio, Lille, Saint-Quentin, Poitiers, Annecy... Les défenseurs des langues régionales manifestent ce samedi dans plusieurs villes de France. Leurs revendications? Que la loi promise en 2008 par la ministre de la culture de l'époque, Christine Albanel voie vraiment le jour, avec des mesures concrètes dans l'enseignement, les médias ou la culture. Et que la France ratifie [la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires](#), qui consacre "le droit imprescriptible de pratiquer une langue régionale dans la vie privée et publique". Une ratification qui, depuis sa censure par le Conseil constitutionnel suppose une modification de la Constitution.

Sujet aussi passionnel que mal connu en France, les langues régionales sont l'objet de nombreux a priori. Voici quelques idées reçues qui circulent à leur sujet.

1. Plus personne ne les parle

FAUX On confond parfois régression et disparition. [Selon l'Insee, environ 3,5 millions de personnes utilisent régulièrement une langue régionale.](#) Le problème est que la transmission se fait de plus en plus mal. Avant 1930, une personne sur quatre parlait une langue régionale avec ses parents. Une proportion tombée à... 3 % dans les années 1980 et 1990. De surcroît, elles sont surtout pratiquées par les plus de 50 ans. Elles suscitent toutefois de plus en plus d'intérêt chez les jeunes.

2. Elles n'ont pas un grand intérêt

FAUX. Comme le rappelle la linguiste Henriette Walter dans son excellent ouvrage *Aventures et mésaventures des langues de France* (Editions Honoré Champion, 2012), "le basque est l'une des langues les plus anciennes d'Europe", "le breton est une langue celtique", qui nous rattache à notre passé gaulois. Quant au peu connu francique lorrain, encore en usage en Moselle, il est l'idiome le plus proche de la langue que parlait Clovis.

La plupart des langues régionales parlées sur le territoire français sont issues du latin. C'est le cas non seulement des langues d'oc, au sud, mais aussi des langues d'oïl, au nord, ou encore du francoprovençal, du catalan et du corse.

Mais la France possède aussi une langue celtique, le breton, trois langues germaniques (l'alsacien, le flamand et le francique lorrain - ou platt), une langue non indo-européenne: le basque.

Au total, on compte ainsi en métropole une vingtaine de langues régionales. Il est difficile de donner un chiffre précis, car un débat existe pour savoir si les langues d'oc - le provençal, le languedocien, l'auvergnat, etc - forment une seule langue, qu'on appellerait l'occitan, ou plusieurs. Henriette Walter estime par exemple que le gascon, "qui se différencie très nettement des autres langues d'oc", doit être considérée comme "une langue à part".

3. Le français est supérieur aux langues régionales

FAUX. Linguistiquement, le français est, au départ, une simple langue d'oïl, cousine du normand ou du champenois. Il est devenu notre langue nationale tout simplement parce c'était la langue du pouvoir. Pour le dire d'une formule, le français est une langue régionale qui a réussi ! "Le français était au départ un dialecte comme les autres, mais il était celui du roi, confirme le linguiste Claude Hagège... C'est par volonté politique, et non en fonction de ses qualités linguistiques, qu'il a été imposé au pays. Les langues régionales, poursuit-il, possèdent une richesse au moins comparable, sinon supérieure, au français. Ainsi, en poitevin, subsiste le genre neutre, en plus du masculin et du féminin. Et en gascon, l'imparfait du subjonctif continue d'être pratiqué, même à l'oral."

Le mouvement d'unification linguistique du pays s'est accompagné de ce qu'il faut bien appeler une propagande. Pour asseoir "sa" langue, le français, l'Etat a longtemps présenté comme de vulgaires patois sans intérêt des langues comme le corse, le breton ou le béarnais. Cette propagande a d'autant mieux réussi que rares sont les Français à disposer de connaissances sur les langues régionales - il est vrai que l'on a rarement cherché à leur en donner. Même les locuteurs se sont peu à peu persuadés de leur infériorité! Jusqu'à les présenter eux-mêmes comme des "patois", définis

ainsi par le Petit Robert : "parler local, dialecte employé par une population généralement peu nombreuse, souvent rurale, et dont la culture, le niveau de civilisation sont jugés comme inférieurs à ceux du milieu environnant."

Ce qui est vrai, bien sûr, c'est que la plupart des grands auteurs nés sur le territoire français se sont exprimés en français, puisque c'était la seule langue enseignée et valorisée. Même si les parlers d'oc, en particulier, ont toujours disposé d'une littérature assez riche. Le poète provençal Frédéric Mistral a même été couronné par le prix Nobel de littérature (1904).

4. Elles sont condamnées par la mondialisation

PAS SÛR. Les langues régionales peuvent aussi présenter un intérêt économique. Les Alsaciens commercent plus facilement avec les Allemands, les Basques et les Catalans avec leurs cousins situés en Espagne. Et, selon certains chercheurs, le succès de l'économie bretonne repose en partie sur la capacité de cette région à défendre et à valoriser son identité locale.

Par ailleurs, les langues régionales représentent en soi une richesse culturelle souvent sous-évaluée. Le breton nous rattache ainsi à notre passé gaulois. Les langues régionales possèdent par ailleurs une riche littérature puisque la plupart d'entre elles sont des langues écrites, ce qui n'est le cas que d'environ 200 des 6700 langues recensées dans le monde.

Plus fondamentalement encore, une langue ne sert pas seulement à communiquer. Elle exprime aussi un rapport au monde, une manière de penser. A ce titre, les langues régionales représentent "l'une des grandes richesses culturelles de la France", selon Claude Hagège. Pour le comprendre, il suffit de se demander comment les Français réagiraient si, dans quelques décennies, sous prétexte "d'efficacité", l'Europe interdisait de transmettre la langue française à l'école de la République et y imposait l'anglais comme langue unique.

5. Les enseigner à l'école est inutile: mieux vaut apprendre l'anglais

FAUX. Les deux démarches ne sont pas contradictoires. Tous les linguistes le disent: connaître, dès son jeune âge, une deuxième langue permet d'en apprendre plus facilement d'autres ensuite. De plus, il existe des passerelles évidentes entre langues régionales et langues étrangères: un locuteur alsacien apprendra très facilement l'allemand; un Flamand le néerlandais, un Corse l'italien, etc.

6. Elles sont désormais reconnues en France

PAS VRAIMENT. Il est exact qu'elles ne sont plus combattues comme elles l'ont été après la Révolution française, lorsque l'abbé Grégoire rédigeait son rapport sur "la nécessité et les moyens d'anéantir les patois". Il est exact aussi qu'à l'école, l'enfant surpris en train de parler corse ou breton ne subit plus de réprimande, comme ce fut le cas sous la III^e République. Certaines mesures positives ont même été prises en leur faveur. Elles sont ainsi enseignées quelques heures par semaine dans certaines classes, voire en immersion complète dans des écoles associatives (Ikastolas au Pays basque, Diwan en Bretagne, etc). Elles bénéficient de (rares) créneaux horaires à la radio et à la télévision et elles ont même fait leur apparition en 2008 dans la Constitution au titre (Article 75-1 : "Les langues régionales appartiennent au patrimoine de la France")

Mais, comme on le constate dans la pratique, cette politique est largement insuffisante si l'on souhaite vraiment les sauver. Il suffit d'observer la situation du catalan, florissant en Espagne et moribond en France. Il est vrai qu'au sud de la frontière, son usage est imposé (et exclusif) sur les panneaux de signalisation routière (sauf sur les autoroutes), à l'université (pour la majorité des cours) et sur certaines chaînes de télévision. Des mesures qui feraient sans doute sursauter chez nous.

7. Si les langues régionales régressent, c'est parce que plus personne n'a envie de les parler VRAI ET FAUX. Il est incontestable que de nombreux parents ont choisi volontairement de ne plus parler gascon ou flamand à leurs enfants. Mais pourquoi ? Parce qu'ils pensaient ainsi favoriser leur réussite scolaire et sociale, seul le français étant enseigné et exigé pour trouver un emploi. Il en aurait été différemment s'ils avaient été en usage dans les administrations et les entreprises.

Car le facteur économique joue un rôle considérable dans la dynamique des langues. Des peuples ont souvent changé d'idiome pour cette seule raison, [comme le montre cet exemple donné par l'université de Laval, au Québec](#). "L'un des cas les plus connus de mutations linguistiques successives concerne celui des Kamasins. Ce peuple de Sibérie a changé de langue trois fois en 50 ans! En effet, les Kamasins parlaient originellement une langue samoyède (le kamasin); ils ont commencé à parler le turc vers 1840 et ne parlaient plus que cette langue 20 ans plus tard; à partir de 1890, les Kamasins avaient déjà abandonné le turc pour le russe."

8. Dans un pays, il ne peut y avoir qu'une seule langue

FAUX. Il existe environ 6800 langues dans le monde, sachant qu'il y a 193 membres à l'ONU. On compte donc en moyenne 35 langues par Etat. Une cinquantaine de ces Etats sont officiellement multilingues, comme la Belgique ou l'Espagne.

Ce qui est vrai, c'est que les Etats tendent à adopter une langue unique, pour des raisons d'efficacité économique et d'unité politique. Quant aux pays qui pratiquent le multilinguisme, ils le font rarement pour des raisons philosophiques, mais pour préserver la paix sociale: le Québec a arraché des mesures en faveur du français car le Canada craignait la partition du pays.

9. La disparition des langues régionales est inéluctable

VRAI ET FAUX. Il existe une tendance incontestable au déclin des langues dans le monde. Selon Claude Hagège, il en existait environ 10 000 à la fin du Moyen Âge (avant la colonisation européenne). A l'heure actuelle, l'humanité en perd environ une tous les quinze jours.

Mais ce mouvement connaît des exceptions notables. Les langues régionales ne sont pas menacées en Suisse pour la bonne et simple raison que l'allemand, le français, l'italien et le romanche sont toutes considérées comme des langues... nationales ! Le catalan, on l'a dit, mais aussi le basque se portent beaucoup mieux en Espagne qu'en France. Leur situation dépend donc pour l'essentiel des mesures dont elles bénéficient dans chaque pays.

10. Les langues régionales alimentent les sentiments indépendantistes

OUI ET NON. Oui, dans la mesure où la langue est un attribut essentiel de l'identité. C'est parce que la France est un pays composite, réunissant des Basques et des Alsaciens, des Corses et des Flamands, des Auvergnats et des Normands, qu'elle s'est dotée d'un Etat fort et qu'elle a toujours cherché à effacer les particularismes régionaux. A l'inverse, assimiler tous les amoureux des langues régionales à des poseurs de bombes serait aller un peu vite en besogne. Nombre d'entre eux souhaitent simplement qu'elles ne se perdent pas. Des pays comme la Suisse ou la Finlande (où réside une importante minorité suédophone) montrent que le multilinguisme ne s'oppose pas toujours à l'unité nationale.

11. La défense des langues régionales oppose la droite et la gauche

FAUX. Des parlementaires des deux bords travaillent ensemble sur cette question à l'Assemblée nationale et au Sénat. Et elles comptent dans chaque camp des partisans et des adversaires.

A gauche, le très jacobin Jean-Luc Mélenchon ne les apprécie guère tandis que François Hollande souhaite la ratification de la charte européenne des langues régionales.

A droite, le député UMP Marc Le Fur les défend avec ferveur, alors que Nicolas Sarkozy a déclaré : "Quand on aime la France, on ne propose pas de ratifier la charte des langues régionales". Leurs meilleurs défenseurs se trouvent chez les écologistes (qui passent régulièrement des alliances avec les partis régionalistes) et chez François Bayrou, lui-même béarnophone.

"Il faut enseigner les langues régionales le plus tôt possible à l'école"

L'Express, Par Michel Feltin-Palas, publié le 16/02/2013 à 12:35



Manifestation le 12 décembre 2010 à Villeneuve-lès-Maguelone, pour défendre des panneaux routiers en langue d'oc contesté par la justice. Un nouveau rassemblement est prévu demain à Montpellier en faveur des langues régionales.

AFP/Pascal Guyot

Une manifestation est organisée par le mouvement occitaniste ce samedi à Montpellier.

L'occasion de se pencher sur le sort des langues régionales avec l'une des meilleures spécialistes du sujet, la linguiste Henriette Walter.

Le français s'est-il imposé comme langue nationale au détriment des langues régionales en raison de ses vertus linguistiques?

Pas du tout. Au départ, il s'agissait simplement d'un idiome parmi d'autres, à ceci près qu'il s'était développé dans une région qui allait devenir le berceau du royaume de France. C'est donc une langue qui a "réussi" en s'imposant sur les territoires voisins.

Ce n'est donc pas une langue supérieure aux "patois", comme on le croit souvent?

Nullement. Les patois ne sont pas des parlers "inférieurs": ce sont des variations locales d'une même langue. Aucune langue n'est supérieure à une autre: cela, c'est de la propagande.

Pour quelles raisons les langues régionales sont-elles en déclin?

Plusieurs facteurs se sont conjugués. L'école, qui a imposé l'usage exclusif du français. Le service militaire et la guerre de 1914-1918, qui ont obligé les masses paysannes à recourir à une langue commune. L'exode rural, qui a déplacé les masses paysannes pour vivre dans des grands centres urbains. Sans oublier bien sûr la radio et la télévision.

De son point de vue, l'Etat a mené une politique redoutablement efficace...

Exactement. Car on l'a oublié, mais la France a longtemps constitué une tour de Babel linguistique et culturelle. [Au moment de la Révolution, selon le rapport de l'abbé Grégoire](#), seuls 3 des 25 millions de Français de l'époque parlaient et comprenaient le français!

Cette diversité a toujours représenté un défi redoutable pour le pouvoir, qu'il soit monarchique ou républicain. C'est sans doute ce qui explique qu'il se soit montré hostile aux langues régionales.

[L'Ordonnance de Villers-Cotterêts](#), en 1539, était rédigée contre le latin, mais a aussi joué contre les idiomes concurrents du français. Toutefois, la guerre contre les langues régionales a véritablement commencé à l'époque de la Révolution, et s'est poursuivie avec la République, avec des méthodes que l'on jugerait inadmissibles aujourd'hui. Souvenez-vous de ce fameux "signal" ou "symbole", en usage jusque dans les années 1960, que l'on imposait à l'enfant surpris en classe à prononcer un mot en auvergnat ou en alsacien. L'instituteur lui accrochait au cou un sabot ou un morceau de fer, dont le "fautif" ne pouvait se débarrasser qu'en dénonçant l'un de ses camarades. A la fin de la journée, le détenteur du "signal" était puni.

Etonnez-vous après cela que les langues régionales aient été associées à des sentiments de honte et de culpabilité et que les écoliers, devenus adultes, n'aient pas eu envie de les transmettre à leurs enfants!

Pourquoi l'Etat a-t-il agi ainsi?

[Parce qu'en France, la langue se confond avec la question nationale](#). A la différence de pays culturellement homogènes, la France a rassemblé des peuples très différents. Et pour faire tenir ensemble la Flandre et le Comté de Nice, l'Alsace et la Gascogne, il a fallu un Etat fort, qui a écrasé les identités régionales, dont les langues sont bien évidemment l'étendard.

D'où viennent nos langues régionales?

Pour simplifier, il faut distinguer entre les langues issues du latin, dites romanes, et les autres. Parmi ces dernières, il faut citer le basque, bien sûr, qui est une langue non indo-européenne, c'est-à-dire qu'elle se parlait non seulement avant l'arrivée des Romains, mais avant même celle des Gaulois! Il y a ensuite le breton, une langue celtique. Et enfin les langues germaniques: le flamand, les variétés du francique lorrain et l'alsacien.

Parmi les langues romanes, les plus nombreuses, on trouve au nord les langues d'oïl, comme le picard, le normand, le gallo, le champenois, le poitevin-saintongeais, etc. Au sud, on distingue le corse, qui est apparenté à l'italien, le catalan et le francoprovençal, qui s'étend de la Savoie à Lyon. Sans oublier, bien sûr, les langues d'oc, avec le provençal, le languedocien, l'auvergnat, le limousin, l'auvergnat et le gascon.

Les langues d'oc, c'est-à-dire l'occitan?

Décider que ces différentes langues ne sont que des variantes d'une langue unique qu'on appellerait l'occitan est un point de vue politique. En tant que linguiste, je ne peux dire que ceci: il existe certes des points communs entre ces différents parlers, mais aussi des différences importantes, notamment pour le gascon, qui doit être considéré comme une langue à part parmi les langues d'oc. Les Gascons, avant l'arrivée des Romains, parlaient basque, et non pas gaulois, comme les Auvergnats ou les Provençaux. [Ce qui donne à leur langue des traits caractéristiques](#) et suscite en ce moment en Gascogne des débats passionnés et [des revendications identitaires](#).

Quelles sont les différences entre les langues d'oïl et les langues d'oc?

Elles sont toutes issues du latin, mais l'influence germanique a été beaucoup plus forte sur les premières, notamment après l'invasion des Francs.

Imaginons que les langues régionales disparaissent complètement. Serait-ce si grave?

Oui. [D'abord parce qu'une langue n'est pas seulement une manière de communiquer](#): c'est une façon de voir le monde, une culture, une manière de penser. Ensuite parce qu'elles appartiennent à notre patrimoine commun. La France est un pays curieux qui s'émerveille de la diversité de ses paysages, qui s'enorgueillit de ses vins de terroir, qui se mobilise pour sauver un vieux château ou une église romane, et qui feint de croire que la mort de ses langues n'a aucune importance!

Mais n'est-il pas plus utile pour les enfants d'apprendre à parler allemand ou anglais?

Là encore, ce n'est pas évident. Toutes les études le montrent : dès que l'on possède deux langues, quelles qu'elles soient, on en apprend plus facilement une troisième, puis une quatrième. Il y a mieux : une enquête menée au Pays basque a montré que les élèves maîtrisant une langue régionale étaient meilleurs en français et en maths: parce que le bilinguisme stimule les neurones!

Si l'on veut les sauver, quelles mesures doit-on prendre?

Il faut commencer par valoriser les gens qui les parlent encore: c'est ainsi qu'ils éprouveront le désir de les transmettre dans leurs familles, et que les jeunes générations auront envie de les apprendre. Ensuite, bien sûr, il faut enseigner les langues régionales à l'école le plus tôt possible. Il faut également miser sur la culture, et pas seulement le folklore, mais la BD, le rap, la vidéo, montrer que les langues régionales peuvent exprimer des réalités contemporaines, quitte pour cela à créer des commissions de terminologie.

Tout cela est-il possible, sachant que le Conseil constitutionnel s'est opposé en 1999 à la ratification par la France de la charte européenne des langues régionales ou minoritaires?

C'est un problème, en effet, sur lequel, en tant que linguiste, il m'est difficile de me prononcer. Mais ce qu'une Constitution interdit, une modification de la Constitution peut le permettre. Tout est question de volonté politique. Je note que François Hollande, pendant sa campagne électorale, a promis de ratifier cette charte. Nous verrons dans les mois qui viennent s'il tient sa promesse.